UNIVERSITE DE CAEN

UFR LVE

DEPARTEMENT D'ETUDES ANGLOPHONES



GUIDE DES ETUDES

2015-2016

Spécialité Anglais



UFR DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Bâtiment I - Esplanade de la Paix - BP 5186 - 14032 CAEN cedex

http://www.unicaen.fr/lve

DEPARTEMENT D'ETUDES ANGLOPHONES

LICENCE Arts, Lettres & Langues

Mention LLCER

Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Spécialité Anglais

GUIDE DES ETUDES
2015 - 2016

Ce livret vous sera utile toute l'année.
Conservez-le et consultez-le régulièrement.

Secrétaires :

Mme MURZOT Nelly / Licence 1 nelly.murzot@unicaen.fr 02.31.56.56.37

Mme SAINT-LEGER Marlène / Licence 2 et 3 marlene.saint-leger@unicaen.fr 02.31.56.53.80

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30

Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

Il est vivement recommandé à tous les étudiants de consulter régulièrement les panneaux d'affichage à la MLI (Porte 340) qui fournissent un nombre important de renseignements.

UFR des LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Directeur de l'UFR LVE	**M. Boris CZERNY**	LI 336	02 31 56 57 87
Directeur adjoint	**M. Nicolas MOLLARD**	LI 310	02 31 56 57 79
Responsable administrative	Mme Delphine MULLOIS	LI 335	02 31 56 57 86
Secrétariat de l'UFR	Mme Béatrice MARIE	LI 334	02 31 56 57 77
Responsable scolarité	M. Brice MARTINELLI	LI 332	02 31 56 59 24

Département d'Allemand — **Direction : Mme Florence BAYARD**

Secrétariat	Mme Dany BELLEROSE	LI 304	02 31 56 58 03

Département d'Etudes Ibériques et Ibéro-américaines — **Direction : Mme Ina SALAZAR**

Secrétariat :	Mme Nathalie GIMENEZ	LI 304	02 31 56 59 38

Département d'Italien — **Direction : Mme Brigitte POITRENAUD-LAMESI**

Secrétariat :	Mme Dany BELLEROSE	LI 304	02 31 56 58 03

Département d'Etudes Nordiques — **Direction : Mme Hanna THORLEIFSDOTTIR**

Secrétariat :	Mme Dany BELLEROSE	LI 304	02 31 56 58 03

Département d'Etudes Slaves — **Direction : M. Thierry RUCHOT**

Secrétariat :	Mme Dany BELLEROSE	LI 304	02 31 56 58 03

Département LEA — **Direction : M. Alvaro FLEITES**

Secrétariat :	Mme Lucie SAMSON	LI 339	02 31 56 57 76
	Mme Corinne VAUTIER	LI 339	02 31 56 57 69

Bibliothèque LVE (bât. G1)	**Mme Françoise Marchal**	02 31 56 53 89

SOMMAIRE

UFR des langues vivantes étrangères : calendrier de l'année universitaire 2015-2016

		Calendrier de l'année universitaire 2015/2016 [LICENCE - MASTER]							
Semaine	MOIS	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
	SEPTEMBRE		01	02	03	04	05	06	Semaine de pré-rentrée
1	2015	07	08	09	10	11	12	13	1er semestre : 12 semaines
2		14	15	16	17	18	19	20	1ère période: 07/09/15 au 16/10/15
3		21	22	23	24	25	26	27	2ème période : 26/10/15 au 04/12/15
4		28	29	30					
	OCTOBRE				01	02	03	04	Vacances Toussaint
5	2015	05	06	07	08	09	10	11	du 16 octobre 2015 (soir)
6		12	13	14	15	16	17	18	au 26 octobre 2015 (matin)
		19	20	21	22	23	24	25	
7		26	27	28	29	30	31		Vacances de Noël
	NOVEMBRE							01	du 18 décembre 2015 (soir)
8	2015	02	03	04	05	06	07	08	au 4 janvier 2016 (matin)
9		09	10	11	12	13	14	15	
10		16	17	18	19	20	21	22	Révisions
11		23	24	25	26	27	28	29	du 7 au 13 décembre 2015
		30							
12	DECEMBRE		01	02	03	04	05	06	
	2015	07	08	09	10	11	12	13	
		14	15	16	17	18	19	20	Examens 1ère Session
		21	22	23	24	25	26	27	1er Semestre
		28	29	30	31				Du 14 au 19 décembre 2015
						01	02	03	Et du 4 au 9 janvier 2016
	JANVIER	04	05	06	07	08	09	10	
1	2016	11	12	13	14	15	16	17	2ème semestre : 12 semaines
2		18	19	20	21	22	23	24	1ère période: 11/01/16 au 12/02/16
3		25	26	27	28	29	30	31	2ème période : 22/02/16 au 08/04/16
4	FEVRIER	01	02	03	04	05	06	07	Vacances d'hiver
5	2016	08	09	10	11	12	13	14	du 12 février 2016 (soir)
		15	16	17	18	19	20	21	au 22 février 2016 (matin)
6		22	23	24	25	26	27	28	Vacances de Printemps
		29							du 8 avril 2016 (soir)
7	MARS		01	02	03	04	05	06	au 18 avril 2016 (matin)
8	2016	07	08	09	10	11	12	13	
9		14	15	16	17	18	19	20	Jours fériés
10		21	22	23	24	25	26	27	11 novembre 2015
11		28	29	30	31				28 mars 2016
	AVRIL					01	02	03	5 et 16 mai 2016
12	2016	04	05	06	07	08	09	10	6 mai 2016 banalisé
		11	12	13	14	15	16	17	
		18	19	20	21	22	23	24	Révisions
		25	26	27	28	29	30		du 18 au 24 avril 2016
	MAI							01	
	2016	02	03	04	05	06	07	08	Examens 1ère Session
		09	10	11	12	13	14	15	2ème Semestre
		16	17	18	19	20	21	22	Du 25 avril 2016
		23	24	25	26	27	28	29	Au 11 mai 2016
		30	31						
	JUIN			01	02	03	04	05	Semaine soutien inter-sessions
	2016	06	07	08	09	10	11	12	
		13	14	15	16	17	18	19	Examens 2ème Session
		20	21	22	23	24	25	26	1er et 2ème Semestres
		27	28	29	30				Du 13 au 25 juin 2016
	JUILLET					01	02	03	

ORGANISATION DE L'ANNEE

Le diplôme de Licence (L) est organisé en 6 semestres (S) répartis sur 3 années :
L1 = S1 + S2 ; **L2** = S3 + S4 ; **L3** = S5 + S6.
Pour chaque semestre, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées avec anonymat des épreuves écrites terminales (les dates exactes sont indiquées sur le calendrier fourni p. 6) :
1er semestre : 1ère session en décembre/janvier, 2e session en juin.
2e semestre : 1ère session en avril/ mai, 2e session en juin.

ORGANISATION DES ETUDES

- L'année est divisée en **deux semestres de 12 semaines chacun**.
- Les enseignements sont organisés en **Unités d'Enseignements (UE)** identifiées par un numéro UE1, UE7, etc..
- Les UE sont composées **d'Eléments Constitutifs (EC)** identifiés par des codes (ex. ANG1 A 1, ANG12 C.) Chaque EC fait l'objet d'une évaluation sur 20 (se référer aux modalités de contrôle des connaissances pour l'anglais, affichées à l'UFR).
- Des équivalences **[ECTS]** sont mentionnées de façon à harmoniser les échanges européens.

Anonymat : Les copies sont anonymes. Une fois les copies corrigées, elles sont décachetées avec l'aide des étudiants. Seuls quelques étudiants sont autorisés à participer à la levée d'anonymat (voir tableaux d'affichage pour les modalités).

La levée de l'anonymat ne doit pas être confondue avec la consultation de copies.

La consultation des copies a lieu après les délibérations de jury. Les étudiants peuvent venir consulter leurs copies et rencontrer les enseignants.

NATURE DU MODE DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le mode de contrôle des connaissances prend la forme, pour chaque UE et pour chaque EC, d'un contrôle continu et/ou d'un contrôle terminal comportant des épreuves écrites et/ou orales et ce, tant pour les étudiants du régime normal que pour ceux du régime des salariés et assimilés.

Il n'y a pas de note éliminatoire.

ABSENCES AUX CONTROLES

Aucune épreuve de remplacement n'est organisée pour les absences aux contrôles (contrôles continus comme contrôles terminaux).

Toute absence à une épreuve est sanctionnée par la note 0.

Aucune date, aucun résultat d'examen n'est communiqué par téléphone.
CONSULTEZ L'AFFICHAGE

COMPENSATION

Il y a compensation entre les EC au sein d'une même UE et compensation entre les différentes UE d'un même semestre.
Il y a compensation entre les deux semestres d'une même année (S1 & S2 ; S3 & S4 ; S5 & S6). En revanche, aucune compensation n'est possible entre S2 & S3 et S4 & S5.

La poursuite des études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

CAPITALISATION

Un EC d'une UE est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
Une UE ou un EC d'UE acquis en première session ne peut être représenté en deuxième session ; de même, une UE acquise par compensation l'est définitivement et il n'est pas possible pour l'étudiant de se représenter aux épreuves de cette UE.

Les étudiants n'ayant pas validé le semestre par l'une ou l'autre des règles précédentes, valident néanmoins les Unités pour lesquelles ils ont obtenu une moyenne de 10/20 et se voient attribuer les ECTS selon la règle de capitalisation.

REPORT DES NOTES ENTRE LA 1ère ET LA 2e SESSION

Les étudiants n'ayant pas validé leur première session se présenteront à la deuxième session organisée en juin pour les Unités non acquises dans les épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Si une UE n'est pas obtenue à la 1ère session, deux cas se présentent :

- pour tout EC de cette UE dont la note est égale ou supérieure à la moyenne, cette note est reportée à la 2e session.
- pour tout EC dont la note n'atteint pas la moyenne, l'étudiant choisit
  - soit de ne pas se présenter à la 2e session, auquel cas c'est la note de la 1ère session qui est reprise,
  - soit de se présenter à la 2e session, auquel cas c'est la meilleure des deux notes obtenues qui est prise en compte.

Après les épreuves de la seconde session, le jury délibère selon les modalités et les règles de la première session.

DEROULEMENT DES EXAMENS ECRITS

- Les étudiants et les surveillants sont convoqués **un quart d'heure avant le début de l'épreuve** afin de permettre la mise en place et un début de composition à l'heure prévue.
- **La sortie de la salle est interdite pendant la première heure, quelle que soit la durée de l'examen**
- **L'usage du téléphone portable est strictement interdit en salle d'examen.**
- **L'accès des candidats retardataires ne pourra être accepté par le président de salle que pendant la première heure** et en tout état de cause deviendra impossible après la sortie du premier candidat, le sujet étant devenu public, même en cas de force majeure.
- En aucun cas, le retardataire ne pourra se voir prolonger le temps de composition.

PASSAGE DU 1er SEMESTRE AU 2nd SEMESTRE

Quels que soient les résultats des examens du 1er semestre, le passage en 2nd semestre est automatique.

ETUDIANTS HANDICAPES

Des aménagements particuliers seront apportés pour les étudiants handicapés, selon la nature de ce handicap (1/3 temps supplémentaire, salle particulière, secrétaire, etc.) sous réserve de l'avis du Médecin Directeur du Service de Médecine Préventive de l'Université qui **doit parvenir à l'UFR dès le début de l'année universitaire**.

ETUDIANTS C.E.M.U. (Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire)

Les étudiants salariés ou assimilés (mères de famille, handicapés, sportifs de haut niveau) peuvent, sur présentation de pièces justificatives, obtenir une dispense d'assiduité.

ATTENTION: DANS QUELQUES ELEMENTS CONSTITUTIFS LE CONTROLE DES CONNAISSANCES EST DIFFERENT POUR LES SALARIES. SE REPORTER A CHAQUE ELEMENT CONSTITUTIF.

Tout étudiant faisant état de 3 absences non justifiées dans un cours sera inscrit d'office à la 2e session d'examens

ETUDIANTS ETRANGERS

Lors des épreuves, on accorde aux étudiants Erasmus et aux autres étudiants étrangers un dictionnaire bilingue langue maternelle français si cette langue maternelle n'est pas l'anglais.

L'utilisation de dictionnaires électroniques est formellement interdite pour tous les étudiants.

JURYS & DELIBERATIONS

Un jury comprenant au moins trois membres, dont au moins deux enseignants-chercheurs, est instauré par année et par diplôme.
Chaque jury est souverain et décide des conditions de rachat éventuel.
Le jury est présidé par le responsable de l'année ou du diplôme.
Celui-ci organise les délibérations.
Les décisions d'admission, directement ou par rachat, à l'année ou au diplôme, sont prises exclusivement par ce jury.

Il est vivement recommandé aux étudiants de retirer leur relevé de notes après affichage des résultats.

AUCUN RESULTAT NE PEUT ÊTRE PROCLAME AVANT LA DELIBERATION DU JURY

NOTE SUR LE PLAGIAT

Si vous ne citez pas vos sources,
le copier - coller c'est du plagiat.

- Selon le règlement général de l'Université, les étudiants sont tenus de présenter des devoirs personnels avec des sources citées, exempts de toute forme de plagiat.

- Il y a plagiat lorsque l'on s'approprie le travail d'autrui en le présentant comme le sien, lorsqu'on copie des extraits de textes, des tableaux, des images sans en citer la source et lorsqu'on résume ou paraphrase, avec ses propres mots, l'idée d'un auteur sans le citer.

- On vous encourage à faire des recherches personnelles à la bibliothèque et par internet pour enrichir vos devoirs maison ou votre mémoire de recherche. Il est valorisant de citer des ouvrages et des articles savants dans un travail personnel. Par contre, il faut veiller à toujours entourer la citation de guillemets et à en indiquer clairement la source. Si vous ne citez pas vos sources, c'est du plagiat.

- **Le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.**

Les travaux des étudiants qui feront manifestement état de plagiat seront automatiquement sanctionnés par la note de 0/20

Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.



espace
orientation · insertion

Permanences d'accueil et d'information

- Centre de ressources documentaires et prêts de publications
- Outils professionnels numériques

Conseil individuel sur RDV

- Bilan d'orientation, logiciels d'aide à l'orientation, élaboration du projet, aide à la prise de décision
- Lettre de motivation, cv, simulation d'entretien de recrutement

Actions collectives

- Des ateliers sur la réorientation, les outils de candidature, la valorisation de son parcours…
- Des conférences animées par des conseillers, par des consultants de POLE EMPLOI et de l'APEC sur la connaissance du marché de l'emploi, les réseaux sociaux…
- En novembre, le Forum annuel stages emplois
- Des Cafés des métiers pour échanger avec des professionnels

Enquêtes auprès des étudiants de DUT, licence, licence pro, master par l'Observatoire unicaen

- Poursuites d'études, Métiers, salaires, témoignages vidéo d'étudiants et de professionnels

En ligne

- Offres de stages et d'emplois
- Ressources documentaires

Espace orientation insertion
Web
webetu.unicaen.fr/orientation-insertion/
TEL
02 31 56 55 12
orientationinsertion@unicaen.fr

campus 1 bât. B porte LE112

Accueil et information l'après-midi
Lundi au jeudi 13h30 -17h30
vendredi 13h30 -16h30

Rendez vous matin et après-midi

Observatoire unicaen
Web
https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/home/
TEL
02 31 56 58 04
observatoireunicaen@unicaen.fr

REUSSIR EN LICENCE : LES DISPOSITIFS A VOTRE DISPOSITION

Tutorat

Différents créneaux de tutorat par semaine sont assurés par des étudiants expérimentés. Ces heures sont consacrées à un enseignement souple, répondant aux besoins exprimés par les étudiants : pratique de l'anglais, traduction, préparation d'exposés et de devoirs, préparation aux examens, etc. Les tuteurs sont à la disposition des étudiants pour les aider à suivre les cours et à réussir leurs études dans les meilleures conditions.

Tous les étudiants de L1 et L2, quel que soit leur niveau, sont invités à se rendre à ces séances, qui leur permettent de bénéficier de l'expérience d'un étudiant plus âgé.

Renforcement en anglais

Un cours de renforcement de deux heures par semaine est proposé dans le cadre des options, au premier et au second semestre, en première et en deuxième année. Toutes les bases sont reprises, y compris en compréhension orale et écrite, à travers divers types de documents (articles, vidéos).

Tous les étudiants n'ayant pas eu la moyenne au test en ligne effectué en début de première année sont invités à prendre cette option. Tous les autres étudiants ayant identifié chez eux des lacunes en anglais sont également bienvenus à ce cours.

Soutien pédagogique entre les deux sessions du deuxième semestre

Après la proclamation des résultats du deuxième semestre, une semaine de cours est proposée pour aider les étudiants ajournés à se préparer pour la deuxième session. Dans ces cours, les enseignants corrigent les examens de la première session, reprennent des points de cours qui n'ont pas été compris, et donnent des conseils méthodologiques aux étudiants pour préparer au mieux la deuxième session.

Tous les étudiants ajournés à la première session sont vivement encouragés à se présenter à ces cours.

Foire aux Questions

Une Foire aux Questions est disponible sur Moodle, pour répondre aux questions que vous vous posez le plus souvent sur l'emploi du temps, les options, le système de compensation, les examens, etc.

http://foad2.unicaen.fr/moodle/mod/page/view.php?id=76835

Enseignant-Référent

Vous choisissez un Enseignant-Référent dans les premières semaines de la L1.
Ce choix est OBLIGATOIRE. Chaque étudiant doit avoir son Enseignant-Référent.

Vous pouvez le solliciter à tout moment pour faire le point avec lui sur vos résultats, les difficultés que vous rencontrez, etc., selon des modalités qu'il vous aura soumises après inscription.

ORGANISATION DU CURSUS LICENCE

ATTENTION : l'usage des ordinateurs, tablettes et téléphones portables est strictement interdit en cours en L1 sauf, usage pédagogique à l'initiative des enseignants.

LICENCE 1ère ANNEE (L1)

SEMESTRE 1

UE 1 Enseignements fondamentaux : LANGUE

EC1 : ANG 1A	Compréhension et expression	**M. D. GUEZAIS**
EC2 : ANG 1B	Langue orale et traduction	**M. M. POPELARD**
EC3 : ANG 1C	Grammaire	**Mme E. ROUSSEL**

UE 2 Enseignements optionnels 4 options obligatoires (voir affichage)

EC1 : OPT 2A LV2 **OU** Chinois

EC2 : OPT 2B Français — **M. J.-F. CASTILLE**

EC3 : OPT 2C Initiation à une 3ème langue (allemand, italien, russe, polonais, portugais, danois, suédois, norvégien, danois, finnois, islandais, arabe),
OU ANR 2B Anglais renforcé **réservé aux Anglicistes** — **Mme K. EDENSOR-COSTILLE**
OU FLE 2 Didactique du Français Langue Etrangère, — **Mme O. BLANVILLAIN**
OU Latin,
OU Histoire,
OU Géographie

EC4 : OPT 2D Panorama culturel européen (CM) + Ciné-club LVE — **Mme E. JOBERT**

UE 3 Méthodologie universitaire et documentaire

EC1 : DOC 3A	Techniques de documentation	**Mme F. MARCHAL**
EC2 : ANG 3B	Méthodologie de la Littérature	**Mme V. ALEXANDRE**
EC3 : ANG 3C	Méthodologie de la Civilisation	**M. A. IVES**

UE4 ANG4

EC1 : ANG 4A	Informatique : préparation au C2I	**M. S. FERRARI. P. BEUST**
EC2 : PPP4	PPP (Projet Professionnel Personnalisé)	**Mme E. OUVRARD**

SEMESTRE 2

UE 5 Enseignements Fondamentaux : LANGUE

EC1 : ANG 5A	Compréhension, Expression	**M. D. GUEZAIS**
EC2 : ANG 5B	Langue orale et traduction	**M. M. POPELARD**
EC3 : ANG 5C	Grammaire	**Mme E. ROUSSEL**

UE 6 Enseignements optionnels **4 options obligatoires (voir affichage)**

EC1 : OPT 6A LV2 **OU** Chinois

EC2 : OPT 6B Français — **M. J.-F. CASTILLE**

EC3 : OPT 6C Initiation à une 3ème langue (allemand, italien, russe, polonais, portugais, danois, suédois, norvégien, danois, finnois, islandais, arabe),
OU ANR 6B Anglais renforcé **réservé aux anglicistes** — **Mme C. SMITH**
OU FLE 6 Didactique du Français Langue Etrangère, — **Mme O. BLANVILLAIN**
OU Latin,
OU Histoire,
OU Géographie,

EC4 : OPT 6D Panorama culturel européen (CM) + Ciné-club LVE — **Mme E. JOBERT**

UE7 Littérature, et Civilisation

EC1 : ANG 7A	Littérature	**Mme L.-A. RAINVILLE**
EC2 : ANG 7B	Civilisation	**M. IVES / M. GILLISSEN**

UE8 ANG8

EC1 : ANG 8A	Informatique : préparation au C2I	**M. S. FERRARI**
EC2 : PPP 8	PPP (Projet Professionnel Personnalisé)	**Mme E. OUVRARD**

LICENCE 2ème ANNEE (L2)

ATTENTION : l'usage des téléphones portables est strictement interdit en cours en L2, sauf usage pédagogique à l'initiative des enseignants.

SEMESTRE 3

UE 9 Enseignements fondamentaux : LANGUE

EC1 : ANG 9A	Traduction	**Mmes I. WALLAERT / K. EDENSOR-COSTILLE**
EC2 : ANG 9B	Langue orale	**M. D. GUEZAIS**
EC3 : ANG 9C	Linguistique	**M. E. GILBERT**

UE 10 Enseignements optionnels **4 options obligatoires (voir affichage)**

EC1 : OPT 10A LV2 **OU** LV3 **OU** Chinois

EC2 : OPT 10B Littérature et civilisation pour non-spécialistes
OU ANR 10B anglais renforcé **réservé aux anglicistes** — **M. D. GUEZAIS**
FLE 10 Didactique du FLE, — **Mme O. BLANVILLAIN**
OU Linguistique française — **M. D. RAMASSE**
OU Latin,
OU Histoire,
OU Géographie,
OU Psychologie du développement

EC3 : OPT 10C Français — **M. J.-F. CASTILLE**

EC4 : OPT 10D Panorama culturel européen (CM) + Ciné-club LVE

UE 11 Littérature et Civilisation

EC1 : ANG 11A	Littérature	**Mme F. KRAL, M. M. STAWIARSKI**
EC2 : ANG 11B	Civilisation	**M. T. DJEBALI**

SEMESTRE 4

UE 12 Enseignements fondamentaux : LANGUE

EC1 : ANG 12A	Traduction	**Mme I. WALLAERT**
EC2 : ANG 12B	Langue Orale	**M. D. GUEZAIS**
EC3 : ANG 12C	Linguistique	**M. E. GILBERT**

UE 13 Enseignements optionnels **4 options obligatoires (voir affichage)**

EC1 : OPT 13A LV2 **OU** LV3 **OU** Chinois
OU linguistique française — **M. D. RAMASSE**

EC2 : OPT 13B Littérature et civilisation pour non-spécialistes
OU ANR 13B anglais renforcé **réservé aux anglicistes** — **M. D. GUEZAIS**
OU FLE 13 Didactique du FLE, — **Mme O. BLANVILLAIN**
OU PRO 13B Préprofessionnalisation — **Mme E. OUVRARD**
OU Latin,
OU Histoire,
OU Géographie,
OU Psychologie du développement

EC3 : OPT 13C Français — **M. J.-F. CASTILLE**

EC4 : OPT 10D Panorama culturel européen (CM) + Ciné-club LVE — **Mme E. JOBERT**

UE 14 Littérature et Civilisation

EC1 : ANG 14A	Littérature	**Mme P. GUIBERT**
EC2 : ANG 14B	Civilisation	**Mme Z. ZIZI**

LICENCE 3ème ANNEE (L3)

ATTENTION : l'usage des téléphones portables est strictement interdit en cours en L3, sauf usage pédagogique à l'initiative des enseignants.

SEMESTRE 5

UE 15 Langue

EC1 : ANG 15A	Traductologie **ET** Traduction	**Mme I. WALLAERT** **Mme C. SMITH**
EC2 : ANG 15B	Pratique de la langue	**Mme K. EDENSOR-COSTILLE**

UE16 Littérature et civilisation

EC1 : ANG 16A	Littérature « Fictions littéraires des pays anglophones »	**M. M.POPELARD – M. T. DUBOST**
EC2 : ANG 16B	Civilisation « L'empire et les conflits au XXe siècle »	**M. C. GILLISSEN – Mme A.-C. de BOUVIER**

UE17 Grammaire et Linguistique

EC1 : ANG 17A	Grammaire	**Mme I. HAIK**
EC2 : ANG 17B	Linguistique	**M. E. GILBERT**

UE 18 Enseignements optionnels **2 options obligatoires (voir affichage)**

ANG 18A	Grammaire de l'image	**Mme A. CRISTOFOVICI**
ANG 18B	**ET/OU** Linguistique d'expression anglaise	**Mme I. HAIK**
FLE 18	**ET/OU** Didactique du FLE	**M. P. LARRIVEE**
ANG 18C	**ET/OU** Initiation à l'interprétariat	**Mme I. WALLAERT**
	ET/OU LV2	
	ET/OU LV3 **si mutualisation possible**	

SEMESTRE 6

UE19 Langue

EC1 : ANG 19A1	Traductologie	**M. A. LABAU**
EC1 : ANG 19A2	Traduction	**Mme C. SMITH**
EC2 : ANG 19B	Pratique de la langue	**M. D. GUEZAIS**

UE 20 Littérature et Civilisation

EC1 : ANG 20A	Littérature	**Mme F. KRAL**
EC2 : ANG 20B	Civilisation	**M. A. IVES**

UE 21 Linguistique

EC1 : ANG 21A	Grammaire	**Mme I. HAIK**
EC2 : ANG 21B	Linguistique	**M. E. GILBERT**

UE 22 Enseignements optionnels **2 options obligatoires (voir affichage)**

ANG 22A	Civilisation des mondes anglophones	**Mme P. STARFIELD**
ANG 22D	**ET/OU** Analyse textuelle et culturelle	**M. M. POPELARD**
ANG 22E	**ET/OU** Didactique de l'anglais	**Mme E. OUVRARD**
ANG 22C	**ET/OU** Initiation à l'interprétariat	**Mme I. WALLAERT**
TL 22	**ET/OU** Diversité des langues et typologie	**M. R. RENAULT**
FLE 22	**ET/OU** Didactique du FLE	**Mme A. PATARD**
	ET/OU LV2	
	ET/OU LV3 **si mutualisation possible**	

RESPONSABILITES

Equipe de recherche	études irlandaises	**M. B. CARDIN**
Equipe de recherche	domaine anglophone	**Mme A. CRISTOFOFICI**
Validation des acquis		**Mme I. HAIK**
Finances		**Mme A.-C. De BOUVIER**
Bibliothèque		**Mme V. ALEXANDRE**
Relations avec la S.A.E.S		**Mme I. SCHWARTZ-GASTINE**
Relations avec le C.E.M.U		**Mmes K. EDENSOR-COSTILLE / J. PERIER**
Relations avec l' ESPE		**Mme E. OUVRARD**
Tutorat		**Mme I. HAIK**
Master 1 et 2 Recherche		**Mme F. KRAL**
Master 1 et 2 Enseignement		**Mme E. OUVRARD**
Assistants à l'étranger- lecteurs		
	- Angleterre - Amérique du Nord - Irlande	**M. T. DJEBALI**
Relations internationales		
	- Royaume Uni - Amérique du Nord - Irlande	**M. T. DJEBALI**
SOCRATES		**Mme I. HAÏK**
ERASMUS (départs)		**Mme I. HAÏK**
ERASMUS (accueil)		**Mme I. HAÏK**
Président de jury de Licence 1	Semestre 1	**Mme V. ALEXANDRE**
	Semestre 2	**M. M. POPELARD**
Président de jury de Licence 2	Semestre 3	**M. T. DJEBALI**
	Semestre 4	**Mme P. GUIBERT**
Président de jury de Licence 3	Semestres 5 et 6	**Mme I. HAIK**

EQUIPE ENSEIGNANTE

Directeur	**M. A. IVES**
Directrice adjointe	**Mme P. GUIBERT**
Commission de Linguistique	**Mme I. HAÏK**
Commission de Littérature	**Mme P. GUIBERT**
Commission de Civilisation	**M. C. GILLISSEN**
Commission de Langue	**Mme K. EDENSOR-COSTILLE**
Concours	
- CAPES	**Mme E. OUVRARD**
- AGREGATION	**Mme P. STARFIELD**

Pour une question portant sur	Je m'adresse a
Le mode de contrôle des connaissances, les examens, le système de compensation.	Secrétariat du département L1 : nelly.murzo@unicaen.fr L2 & L3 : marlene.saint-leger@unicaen.fr
L'inscription pédagogique	Secrétariat du département L1 : nelly.murzot@unicaen.fr L2 & L3 : marlene.saint-leger@unicaen.fr
Le choix des options.	Secrétariat / Mon enseignant-référent
Le C2i.	M. Stéphane Ferrari stephane.ferrari@unicaen.fr M. Antoine Widlocher antoine.widlocher@unicaen.fr
La méthodologie du travail universitaire.	Mme Françoise Marchal francoise.marchal@unicaen.fr
Le tutorat.	Mme Isabelle Haïk isabelle.haik@unicaen.fr
Les départs en Erasmus.	Mme Isabelle Haïk isabelle.haik@unicaen.fr
Les départs en assistanat.	M. Taoufik Djebali taoufikd@gmail.com
Les départs en contrat inter-universitaire.	M. Taoufik Djebali taoufikd@gmail.com
Les Masters MEEF et les concours de l'enseignement.	Mme Elise Ouvrard ouvrard_elise@hotmail.com

Le Master Recherche.	Mme Françoise Kral fkral@gmail.com
L'orientation	Espace Orientation Insertion orientationinsertion@unicaen.fr
Les résultats aux examens	L1 S1 : Mme Véronique Alexandre veronique.alexandre@unicaen.fr L1 S2 : M. Mickaël Popelard mickael.popelard@unicaen.fr L2 S3 : M. Taoufik Djebali taoufik.djebal@unicaen.fr L2 S4 : Mme Pascale Guibert pascale.guibert@unicaen.fr L3 S5 & S6 : Mme Isabelle Haïk isabelle.haik@unicaen.fr
Un problème personnel	M. Andrew Ives andrew.ives@unicaen.fr Mme Pascale Guibert pascale.guibert@unicaen.fr Mon enseignant-référent

BUREAUX DES ENSEIGNANTS

Noms	Bureaux	Tél: 02 31 56 +	Consulter le tableau d'affichage du département d'anglais en cas de modification d'adresse courriel
V. ALEXANDRE	**LI 370**	**3458**	veronique.alexandre@unicaen.fr
E. ANING-DELANNET	**LI 351**	**3238**	effia.delannet@unicaen.fr
P. .BEUST	**LI 362**	**5614**	pierre.beust@unicaen.fr
O. BLANVILLAIN	**LI 355**	**5272**	odile.blanvillain@unicaen.fr
B. CARDIN	**LI 364**	**5260**	bertrand.cardin@unicaen.fr
G. COUDERC	**LI 366**	**6637**	gcouderc@club-internet.fr
A. CRISTOFOVICI	**LI 370**	**3458**	anca.cristofovici@unicaen.fr
A.C. DE BOUVIER	**LI 352**	**3459**	anne-catherine.lobo@unicaen.fr
T. DJEBALI	**LI 352**	**3459**	taoufikd@gmail.com
T. DUBOST	**LI 369**	**5904**	thierry.dubost@unicaen.fr
K. EDENSOR-COSTILLE	**LI 353**	**5614**	kizzi.edensor-costille@unicaen.fr
S. FERRARI	**LI 362**	**5614**	stephane.ferrari@unicaen.fr
E. GILBERT	**LI 351**	**3238**	eric.gilbert@unicaen.fr
C. GILLISSEN	**LI 352**	**3459**	christophe.gillissen@unicaen.fr
D. GUEZAIS	**LI 352**	**3459**	denis.guezais@unicaen.fr
P. GUIBERT	**LI 330**	**5567**	pascale.guibert@unicaen.fr
I. HAIK	**LI 355**	**5272**	isabelle.haik@unicaen.fr
A. IVES	**LI 330**	**5567**	andrew.ives@unicaen.fr
J. KILGORE - CARADEC	**LI 351**	**3238**	jennifer.kilgore@unicaen.fr
F. KRAL	**LI 357**	**6359**	fkral@gmail.com
A. LABAU	**LI 364**	**5260**	alain.labau@unicaen.fr
F. MARCHAL	**G1 BU LVE**	**5389**	francoise.marchal@unicaen.fr
C. MASON	**MRSH**		catharine.mason@unicaen.fr
E. OUVRARD	**LI 356**	**5701**	ouvrard_elise@hotmail.com
A. PAREY	**LI 362**	**5460**	armelle_parey@yahoo.fr
J. PERIER	**LI 354**	**3496**	jeanne.perier@unicaen.fr
M. POPELARD	**LI 357**	**6359**	mickael.popelard@wanadoo.fr
L.A. RAINVILLE	**LI 354**	**3496**	lorie-anne.rainville@unicaen.fr
E. ROUSSEL	**LI 370**	**3458**	emmanuelle.roussel@unicaen.fr
P. SERPAULT	**LI 355**	**5272**	paulser2@yahoo.fr
I. SCHWARTZ-GASTINE	**LI 353**	**5614**	isabelle.schwartz-gastine@unicaen.fr
A. SLABY	**LI 369**	**5904**	alexandra.slaby@unicaen.fr
C. SMITH	**LI 354**	**3496**	chris.smith@unicaen.fr
L. SINGEOT	**LI 354**	**3496**	laura.singeot@unicaen.fr
P. STARFIELD	**LI 354**	**5591**	penny.starfield@unicaen.fr
M.TERRIER	**LI 357**	**6359**	marie.terrier@unicaen.fr
I. WALLAERT	**LI 353**	**5614**	ineke.wallaert@unicaen.fr
Z. ZIZI	**LI 370**	**3458**	
SECRETARIAT	**LI 340**		lve.anglais@unicaen.fr
AELVE	**LI 315**		

LECTRICES - LECTEURS

Noms	courriel	Université d'origine
Karim BELKACEM	jhdbelkacemi@gmail.com	University of Edinburgh, UK
Rebecca BLACK	beckyblack04@hotmail.co.uk	University of Cardiff, UK
Milagros CHIRI	milagros.chiri@gmail.com	University of Delaware, US
Tuhye GILLAN	tuhyegillan@gmail.com	University of Dublin, UK
Tanya HART	tanya.hart@live.com	University of East London, UK
Alexander TAYLOR	21411485@etu.unicaen.fr	University of Iowa, US.

Les lecteurs et lectrices assureront des permanences affichées sur la porte du bureau Li 368. Les étudiants de tous niveaux sont les bienvenus pour des questions et de l'aide concernant la pratique de l'anglais, la culture anglophone, ou la préparation des équipes dans le cadre du tournoi du « Debating Club ».

MOBILITE ETUDIANTE

Coordinatrice : Mme I. HAÏK

Au cours de leurs études, en dernière année de licence (L3) ou en Master (M1 ou M2), les étudiants du Département d'Etudes Anglophones ont la possibilité d'aller passer une année universitaire dans un pays anglophone ou dans le département d'anglais d'un autre pays.

Il existe à cet effet plusieurs programmes d'échange gérés par l'université.

Il faut que les enseignements choisis correspondent au total des 30 crédits (ECTS) par semestre du cursus initial. Dans la mesure où les cours suivis dans l'université étrangère correspondent aux enseignements dispensés à l'université de Caen, les étudiants passent les examens dans l'université d'accueil, leurs résultats leur donnent droit à des équivalences reconnues par le service de la scolarité de l'UFR de LVE. Si certains enseignements divergent, ils seront consignés à l'inscription sur le contrat d'étude.

Des réunions d'information sont prévues au cours de l'année.

1- Echanges ERASMUS

Modalités de participation

Les candidats au départ doivent effectuer leur pré-inscription en ligne sur le site internet de notre université (www.unicaen.fr, portail étudiant) en novembre 2015. Les candidatures sont ensuite examinées sur dossier.

Le départ des étudiants est subordonné à l'obtention de leur année d'études au département, en L2 ou L3.

Calendrier

Remise des dossiers remplis au Département Mobilité Internationale du Carré International mi-janvier 2015 Affichage des résultats : mi-mars 2015.

Conditions financières

Dans le cadre ERASMUS, les candidats sélectionnés n'ont pas de frais universitaires autres que ceux de l'université de Caen. En outre, ils reçoivent une bourse de l'Union Européenne ainsi qu'une autre de la Région Basse-Normandie (dont le montant sera défini ultérieurement) pour une mobilité d'une année. Ainsi, il faut s'attendre à prévoir un budget personnel.

Universités Partenaires

Royaume-Uni: University of Birmingham
University of Portsmouth
University of Warwick

Chypre : Université de Chypre (Nicosie)

Espagne : Université de Valencia

Grèce : Université Aristote, Thessalonique

Rép. d'Irlande : University College, Cork

Allemagne : Université de Bonn

Belgique : ISTI (Bruxelles)

Rép. tchèque : Masaryk University (Brno)

2- Echanges Inter-universitaires

L'année d'études effectuée aux Etats-Unis est obligatoirement le Master 1 ou le Master 2. La sélection

des candidats au départ se fait sur dossier.

Le TOEFL est exigé par les universités américaines. Voir les renseignements sur le site internet (www.ets.org/toefl) et sur le site de l'université de Caen.

Calendrier

Les candidats au départ doivent effectuer leur pré-inscription en ligne sur le site internet de notre université (www.unicaen.fr, portail étudiant). Le calendrier peut être différent suivant les destinations.

Conditions financières

Avant leur départ pour les Etats-Unis, les étudiants sélectionnés doivent déposer à l'Université de Caen un chèque d'un montant d'environ 5 300 €. Les frais d'inscription, d'hébergement et de repas seront pris en charge par l'Université d'accueil durant leur séjour.
Par ailleurs, ils reçoivent une aide de la Région Basse-Normandie dont le montant sera défini ultérieurement.

Universités Partenaires

- Northern Kentucky University
- Millersville University Pennsylvania
- Virginia Polytechnic Institute and State University
- University of North Dakota
- Texas A & M University
- South Carolina University Upstate
- Francis Marion University
- University of Wisconsin – Stevens Point

3- Programme ISEP

L'université de Caen participe au programme ISEP qui regroupe 138 universités partenaires à travers le monde. On peut en consulter la liste sur le site www.isep.org.
Un dossier spécifique « Programme ISEP » est à retirer au Département Mobilité Internationale du Carré International mi-octobre pour un retour des dossiers remplis mi-décembre.

Conditions financières

Avant leur départ, les étudiants sélectionnés doivent déposer à l'Université de Caen un chèque d'un montant d'environ 5 300 €. Les frais d'inscription, d'hébergement et de repas sont pris en charge par l'université d'accueil durant leur séjour.
Par ailleurs, ils reçoivent une aide financière de la Région Basse-Normandie dont le montant sera défini ultérieurement.

CARRE INTERNATIONAL

Département Mobilité Internationale
Maison des Langues & de l'International
Bureau : LI 138

Programmes ERASMUS
Madame C. Duval
Tél. : 02.31.56.64.78
Courriel : christine.duval@unicaen.fr

Echanges Inter-universitaires & ISEP
Madame J. Verdier
Tél. : 02.31.56.60.73
Courriel : jacqueline.verdier@unicaen.fr

ASSISTANTS FRANÇAIS EN GRANDE-BRETAGNE OU EN IRLANDE

En relation avec le MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE
Direction des Affaires générales, Internationales et de la Coopération
173, boulevard St Germain 75006 PARIS

Etre assistant français consiste à “ assister ” un professeur de français, dans son enseignement, dans des établissements scolaires britanniques ou irlandais pour la durée de l'année scolaire britannique ou irlandaise, à raison de 12 heures par semaine.
Chaque année, les dossiers de candidature sont offerts aux étudiants intéressés de 3e ou 4e année, vers la fin du mois d'octobre. Les dossiers dûment remplis sont à remettre à une date impérative qui sera affichée.

Pour toute information s'adresser à :
Mme ARMAND Martine Tél. 02.31.56.55.52
Courriel : martine.armand@unicaen.fr

BIBLIOTHEQUE DES LVE

	**Esplanade de la Paix- campus 1** **Bât. G1** **14032 Caen cedex** **02.31.56.53.89** **lve.bibliotheque@unicaen.fr** **http://www.unicaen.fr/lve** **documentation**

Horaires d'ouvertures : du 24 août 2015 au 13 juillet 2016
du lundi au jeudi : de 8h30 à 18h
vendredi : de 8h30 à 17h
http://scd.u
Horaires adaptés pendant les vacances affichés ou consultables en ligne
nicaen.fr/pratique/horaires/

Règles de prêt :
Règles spécifiques à la Bibliothèque des LVE

Les documents pédagogiques sont à consulter sur place et disponibles à la photocopie.
Les sujets d'examens des deux dernières années sont disponibles

Règles générales : voir la rubrique "S'inscrire / Emprunter" de la page du réseau des bibliothèques

COLLECTIONS ET ESPACES : 150 places assises.

La bibliothèque est équipée d'une borne Wifi ainsi que de 50 prises électriques pour vos ordinateurs portables.
Photocopieur (cartes vendues sur place utilisables dans toutes les bibliothèques du réseau : 5 unités 1€50 ; 50 unités 6€ ; 100 unités 11€)

Accueil, renseignement de premier niveau et banque de prêt/ retour : Christine Gautier ou Marie-Ange Linger.
Acquisitions, formation, présentation de la bibliothèque ou des ressources du portail documentaire, autres questions : Françoise Marchal
francoise.marchal@ unicaen.fr ou par téléphone au 02.31.56.53.89

Les 70 000 documents de la bibliothèque des LVE sont présentés dans le catalogue

informatisé commun. Ils sont accessibles en libre accès, organisés par espaces de langues dans les quatre salles de la Bibliothèque des LVE.
Certains fonds spécifiques et les revues sont dans les magasins situés sur les mezzanines. Vous pourrez les emprunter (sauf le dernier numéro reçu) en les demandant à l'accueil de la bibliothèque.
Vous pouvez vous abonner au fil RSS pour connaître nos nouveautés.

La documentation pédagogique déposée par les enseignants est en consultation sur place à l'accueil.

Les ressources documentaires imprimées ou numériques sont présentées dans le portail documentaire auquel vous avez accès avec votre etup@ss (étudiant) ou persop@ss (personnel).

Une présentation des lieux et outils est effectuée dans le cadre des cours au 1er semestre

- **à tous les L1 : UE3 EC1 DOC 3A**
- **à tous les M1 : UE1 EC4**

F. Marchal assure des présentations personnalisées des ressources dans le cadre des ateliers des "Rendez-vous de la BU" : inscription individuelle sur calendrier

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES
BU DROIT - LETTRES

Bibliothèque universitaire Droit-lettres
Esplanade de la Paix
14032 CAEN cedex
02.31.56.56.94
HORAIRES D'OUVERTURE (d'octobre à juin)

Lundi	**10 h – 23h**
Mardi – Vendredi	**9 h – 23 h**
Samedi	**9 h – 12 h* peut être modifié en cours d'année 2015**

Bibliothèques universitaires Informations pratiques

Au total 5 bibliothèques universitaires et 25 bibliothèques de sites et de composantes vous accueillent sur les différents campus.

Les conditions d'emprunt des documents varient selon votre niveau d'étude : vous pouvez vous reporter aux guides du lecteur disponibles à l'accueil ou au site http://www.unicaen.fr/bu rubrique infos pratiques puis services aux lecteurs.

Le portail documentaire des bibliothèques de l'Université de Caen Basse-Normandie : http://www.unicaen.fr/bu propose un accès unique à toutes les ressources des bibliothèques universitaires, imprimées ou numériques :

- livres : le catalogue de l'université vous permet de repérer et de localiser les ouvrages que vous cherchez dans l'une des bibliothèques du réseau
- articles : vous pouvez rechercher simultanément sur plusieurs bases d'articles
- revues : plus de 10 000 titres sont disponibles, en ligne ou dans les bibliothèques.

Une fois identifié, vous accédez à votre profil personnalisé en fonction de votre niveau et de votre discipline : des ressources vous sont proposées en priorité pour faciliter vos recherches. Il vous est cependant toujours possible de sortir de votre profil pour élargir la sélection.

Les ressources électroniques proposées par les BU (revues en ligne, bases de données, livres électroniques…) sont accessibles également en accès nomade, c'est-à-dire hors campus : dans ce cas, vous devrez obligatoirement être authentifié via votre étup@ss ou persopass

Les services

Le prêt entre bibliothèques est un service payant réservé aux usagers inscrits. Il permet d'obtenir des photocopies d'articles, le prêt ou la consultation sur place de documents en provenance d'autres bibliothèques françaises ou étrangères.

Vous pouvez bénéficier d'une aide à la recherche documentaire sur place ou en ligne par le biais du service de réponse à distance UBIB

COLLECTIONS ET ESPACES :

Niveau 1

- Accueil et bureau de prêt
- Salle de Lettres - Sciences Humaines
- Salle d'Histoire - Géographie
- Salle de Recherche documentaire et Ressources électroniques
- Salle de Culture Générale
- Prêt entre bibliothèques

Niveau 2

- Bureau de prêt
- Périodiques :Le service des périodiques et les fonds spécialisés (niveau 2) ferment entre 12 h et 14 h et le soir à 18 h. Horaires particuliers pendant les vacances universitaires : consulter les panneaux d'affichage et le site internet.

Fermeture la 1 ère quinzaine d'août et une semaine à Noël. Jours fériés : 1er novembre, 11 novembre, lundi de Pâques, 1er et 8 mai, jeudi de l'Ascension, 14 juillet, 15 août.

- Fonds spécialisés : Normandie, Religion, Beaux-arts, Musique, Numismatique, Sciences Auxiliaires de l'Histoire, Léonard de Vinci, Centre Culturel International de Cerisy
- Salle de formation
- Photocopieurs

Niveau 3

- Bureau de prêt
- Salle de Droit - Sciences Economiques
- Salles de travail en groupe
- Salle de consultation des livres précieux

DOCUMENTS EN MAGASIN :

- Ces documents ne sont pas accessibles directement.
- Remplissez une fiche que vous déposerez au bureau de prêt, du lundi au vendredi avant 17 h 45 et le samedi avant 11 h 45.
- A l'arrivée des documents vous serez appelé.

L'ANGLAIS AU CENTRE DE RESSOURCES

Centre de Ressources en Langues
Carré International
MLI
Salle LI 242

Responsable : Anne-Marie SEVESTRE
anne-marie.sevestre@unicaen.fr

Le Centre de Ressources en Langues du Carré International (salle LI 242, 2ème étage de la MLI) met à la disposition de ses utilisateurs un ensemble de méthodes et de documents destinés à l'apprentissage et au perfectionnement de la langue anglaise en auto-formation.

De très nombreuses méthodes audio, vidéo ou multimédia permettent de se perfectionner en anglais en pratiquant des exercices de grammaire, de prononciation et de compréhension. Des exercices complémentaires à plusieurs enseignements sont également à votre disposition, ainsi qu'une base de données offrant un accès à des milliers de documents d'actualité TV en anglais.

Le Carré International est centre d'examen pour CLES, le TOEIC et le TOEFL et le TOEIC Bridge.

Les étudiants sont fortement encouragés à utiliser le Centre de Ressources en Langues dès la première année et jusqu'à la préparation des concours.

Horaires d'ouverture :

de 9 h à 19 h du lundi au jeudi
de 9 h à 18 h le vendredi

SITE INTERNET

Veuillez consulter régulièrement le site de l'UFR : www.unicaen.fr/lve
Des informations sont également diffusées sur les forums Moodle : http://foad.unicaen.fr
(un forum par année, un pour tous les étudiants du département et un pour tous les étudiants de l'UFR)

ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Les enseignants de l'UFR des LVE mettent à la disposition de leurs étudiants des cours ou des compléments de cours en ligne sur la plateforme de FOAD (Formation Ouverte à Distance) de l'UCBN. Ces cours sont accessibles depuis tout ordinateur connecté à Internet, y compris depuis l'extérieur de l'Université, à l'adresse suivante : http://foad2.unicaen.fr http://foad.unicaen.fr/
Pour y accéder, vous devrez saisir votre etup@ss
Tous les détails sur l'etup@ss sur : http://www.unicaen.fr/etupass/

Espace Numérique de Travail (ENT)

Les étudiants disposent d'un Espace Numérique de Travail à l'adresse suivante : unr-runn.fr
L'ENT offre notamment un espace de stockage accessible de partout via Internet, un agenda en ligne et une messagerie.
Tous les étudiants disposent d'une adresse courriel : *numéro_étudiant*@etu.unicaen.fr
Vous pouvez très facilement vous créer une adresse alternative (par exemple un alias du type: *prenom.nom*@etu.unicaen.fr)
L'administration de l'Université, de l'UFR ou du département, et les enseignants vous enverront régulièrement des informations à cette adresse. Si vous n'êtes pas sûr de la consulter très régulièrement, veuillez rediriger le courrier de cette adresse vers votre service courriel habituel.
Un mode d'emploi complet est consultable en ligne sur : http://www.unicaen.fr/etupass/

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser un langage approprié, des formules de politesse et de signer les messages que vous envoyez aussi bien à l'administration qu'à l'équipe enseignante.

UCBN PLAYERS : THEATRE EN ANGLAIS

Le Département d'Etudes Anglophones et l'association AELVE proposent un atelier théâtre qui donne lieu à la présentation d'une pièce en anglais. L'atelier permet de travailler sa prononciation, de rencontrer des lecteurs anglophones et d'autres étudiants dans un cadre convivial. Il donne également lieu à une lecture critique de la pièce. Prévoir une répétition par semaine, une participation aux tâches d'organisation et des représentations en fin d'année universitaire. Pour plus de renseignements, contacter le metteur en scène, Jeanne Périer (jeanne.perier@unicaen.fr) ou consulter le site : http://sites.google.com/site/ucbnplayers

LICENCE 1ère ANNEE (L1) 60 ECTS

Tutorat d'accompagnement pédagogique
Responsable Mme I. Haïk

Les étudiants de première année bénéficient d'un soutien pédagogique tout au long de l'année universitaire assuré par des tuteurs recrutés parmi les meilleurs étudiants avancés. Le tuteur prend en charge quelques étudiants, qu'il guide dans l'organisation du travail, la recherche bibliographique et documentaire, les révisions avant examens, la pratique de la langue, l'utilisation des divers procédés d'apprentissage multimédias, et toute question utile à la bonne continuation des études.
Conçu comme une aide, le tutorat ne fait pas l'objet d'une évaluation, et n'est pas obligatoire.
Les renseignements sur les horaires des rencontres et les inscriptions sont donnés à la rentrée : **réservez une ou deux heures par semaine pour le tutorat dans la conception de votre emploi du temps**.

PROGRAMME SEMESTRE 1

Les étudiants non spécialistes (pour lesquels l'anglais est la seconde langue vivante) doivent suivre les 4h d'enseignement par semaine de l'EC1 et de l'EC2 de l'UE 1. Ces enseignements, dont le descriptif figure ci-dessous et qui sont désignés sous les codes ANG 1A et ANG 1B pour les anglicistes, deviennent ANG 2A et ANG 2B pour les non-spécialistes dans leurs départements respectifs.

UE1 ANG 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX : LANGUE (ECTS = 9)

EC1 : ANG1A COMPREHENSION & EXPRESSION (24h) ECTS = 3

Responsable M. D. GUEZAIS

Compréhension orale et écrite, expression écrite (2 h / semaine). Le travail portera sur des dossiers d'actualité comportant un document audio ou vidéo et un ou plusieurs textes. L'objectif est de rendre l'étudiant capable de comprendre les informations explicites et implicites contenues dans ces documents, de les mettre en relation, d'en rendre compte de manière pertinente dans une langue riche et variée, et de formuler une opinion argumentée. Lexique, syntaxe et phonologie seront systématiquement travaillés.

Bibliographie: *Le Mot et l'Idée 2, Anglais vocabulaire thématique, Jean Rey, Christian Bouscaren, Alain Mounolou, Ophrys, édition 2012.* Site Internet : http://foad.unicaen.fr

EC2 : ANG1B LANGUE ORALE ET TRADUCTION ECTS = 3

Responsable M. M. POPELARD.

Pratique orale en laboratoire (1h / semaine): les étudiants seront entraînés en petits groupes à la prise de parole en continu et à l'interaction orale, notamment à partir des thèmes des dossiers de

ANG1A.

Traduction: (1h/ semaine)**.** Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les techniques et la pratique de la traduction, tant en thème qu'en version, à partir de courts textes littéraires. Les TD s'appuieront sur une brochure de textes distribuée au début du semestre. On recommande plus que vivement de faire l'acquisition d'un dictionnaire unilingue, par exemple *The Oxford Advanced Learner's Dictionary*.

EC3 : ANG1C GRAMMAIRE (24h)
ECTS = 3

Responsable Mme E. ROUSSEL

Grammaire	**CM 1 h / semaine**
Grammaire & thème grammatical	**TD 1 h / semaine**

Les étudiants commencent à apprendre à travailler en autonomie, c'est-à-dire qu'ils doivent étudier par eux-mêmes les chapitres de grammaire au programme dans le manuel. Les points essentiels sont discutés en Cours Magistral, et travaillés en Travaux Dirigés.
Le premier semestre est consacré à la révision des notions fondamentales qui concernent la phrase, le groupe verbal (le groupe auxiliaire, le temps, l'aspect, la modalité sans les modaux, les auxiliaires modaux, le passif).

Ouvrages obligatoires : M. Malavieille & W. Rotgé, B*escherelle Anglais. La grammaire*, Hatier.
Dictionnaire bilingue (Le Robert & Collins) et dictionnaire unilingue (*Oxford Advanced Learner's Dictionary*).

NB : présence obligatoire aux travaux dirigés en raison du contrôle continu.

UE2 OPT 2 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (ECTS = 9)

EC1 : OPT2A LV2 (48h) OU Chinois **4 ECTS**

EC2 : OPT2B Initiation à une 3ème langue (24h) **2 ECTS**

(Allemand, Russe, Italien, Polonais, Portugais, Suédois, Norvégien, Danois, Finnois, Islandais, Arabe, Grec moderne).

EC3 : OPT2C Français **2 ECTS**

Objectif : cette formation se fixe pour objectif de consolider la maîtrise rédactionnelle des étudiants de LLCE.

Programme : Les conventions graphiques et la ponctuation – les mots français – Les bases grecques et latines – La mémorisation du vocabulaire.
Bibliographie : *1000 mots pour réussir*, Editions Belin, (11 euros).

OU

ANR2 B Anglais renforcé (réservé aux anglicistes) **Mme K. EDENSOR-COSTILLE 2 ECTS**
(2h/semaine) **Assiduité Obligatoire**

Réservé aux étudiants n'ayant pas obtenu une note satisfaisante au test d'entrée, cet enseignement vise à renforcer les compétences linguistiques fondamentales : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite, interaction orale, pour atteindre le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Contrôle continu.

OU

FLE 2 Didactique du FLE (2h TD / semaine) Mme Odile BLANVILLAIN 2 ECTS

Cette option est ouverte aux étudiants de l'UFR LVE-LLCE intéressés par une carrière dans l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE). Cet enseignement abordera différents aspects de ce domaine :

- Présentation des méthodologies actuelles en didactique des langues : approche communicative et perspective actionnelle
- 1ère approche du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Étude pratique des manuels (*méthodes*) de FLE
- Quelques problématiques en didactique des langues (rapport didactique/pédagogie, les différents types de *pédagogie*, l'évaluation en didactique des langues, etc.)

Le 1er semestre de ce cours sera plutôt théorique, mais n'écartera pas totalement l'étude pratique du domaine (en particulier par l'étude des manuels de FLE).
L'objectif est d'aborder la didactique du FLE en acquérant les connaissances nécessaires permettant la construction d'une séquence pédagogique en fin d'année (cf. programme du 2nd semestre).

NB : Cette option demande **un travail soutenu et une présence assidue** (au S1 : contrôle continu amenant une note chaque semaine + un exposé oral). Elle demande donc une motivation certaine …

OU Latin **2 ECTS**
OU Histoire **2 ECTS**
OU Géographie **2 ECTS**

EC4 : **Panorama culturel européen** **1 ECTS**

UE3 ANG 3 METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE & DOCUMENTAIRE (ECTS = 7)

EC1 : DOC3A TECHNIQUES DE DOCUMENTATION (4h) ECTS = 1

Responsable Mme F. MARCHAL

Pour tous les L1 LLCE entrants : CM les vendredis 11 et 18 septembre 2015

horaire et lieu précisés à la réunion de rentrée

Puis une inscription individuelle sur un créneau horaire devra être faite lors des inscriptions TD de l'UFR comme dans les autres unités d'études. Chaque étudiant suivra donc 1h de TD1 et 1h de TD2.

L'évaluation, par assiduité , sera complétée par des devoirs déposés sur la plateforme moodle UE3 EC1 DOC 3A

Ces quatre heures permettront de découvrir les lieux et utiliser les ressources documentaires à disposition de tous.

TD proposés de septembre à décembre 2015 : LLCE anglais - mercredi 10h-11h

- mercredi : 11h-12h

- mercredi : 13h-14h

Des créneaux le lundi et vendredi seront aussi ouverts aux autres langues : en cas de besoin d'emploi du temps les étudiants pourront s'y inscrire.

A la date de diffusion de ce guide les salles ne sont pas connues. Elles seront communiquées ultérieurement.

EC2 : ANG 3B METHODOLOGIE DE LA LITTERATURE (18 h) ECTS = 3

Responsable Mme V. ALEXANDRE

A partir d'un corpus de livres pour enfants illustrés, les étudiants seront amenés à s'exprimer à l'oral de manière logique, brève et personnelle (exposés). Nous veillerons aussi à prendre de bonnes habitudes en matière de correction phonologique.

A l'écrit, il faudra également viser la concision, la précision, la pertinence.

Le corpus est constitué de textes courts et denses et d'images qui doivent aussi être “lues”. Ces livres contiennent des questions transférables aux autres formes littéraires ou artistiques.

Parmi les livres étudiés : *The Stranger* de Chris Van Allsburg, *The Hundred Dresses* de Eleanor Estes, *Ethel and Ernest* de Raymond Briggs, *We're Going on a Bear Hunt* de Michael Rosen, *Sea Cat and Dragon King* de Angela Carter, *Mr. Maxwell's Mouse* de Frank and Devin Asch, *Voices in the Park* de Anthony Browne...

Ces livres sont à la disposition des étudiants à la Bibliothèque des Langues Vivantes Etrangères. Chaque semaine, nous nous pencherons brièvement sur un nouveau livre.

EC3 : ANG3C METHODOLOGIE DE LA CIVILISATION ECTS = 3

Responsable M. A. IVES

CM : 1 h / quinzaine

TD : 1 h / semaine

Ce cours fournira les outils nécessaires pour aborder un document de civilisation. Comme nous verrons ensemble, étudier la civilisation nécessite une approche pluridisciplinaire. Ainsi nous aborderons les questions aussi diverses que la géographie, la démographie, l'urbanisation, les rapports sociaux et le paysage politique. Notre objet d'étude sera les deux sociétés principales du monde anglophone par leur importance historique et géopolitique, à savoir le Royaume Uni et les Etats-Unis.

Lecture obligatoire : YOUNG, Michael, et Peter WILMOTT, *Family and Kinship in East London,* Londres : 1957. Il existe plusieurs rééditions chez Penguin.
Cette lecture a pour but d'initier l'étudiant à la lecture en continu d'ouvrages utilisés en civilisation.

UE4 ANG 4 PROFESSIONNALISATION (ECTS = 5)

EC1 : C2I4/ANG4 A Préparation au C2i ECTS = 4

Responsable M. P. BEUST

Pratique d'un traitement de texte et d'un outil de PréAO (présentation assistée par ordinateur).

EC2 : ANG4B PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISE ECTS = 1

Responsable Mme E. OUVRARD

La mise en place de l'option Projet Professionnel Personnalisé en première année de licence de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) confirme la volonté de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Langues Vivantes Étrangères (LVE) d'intégrer la professionnalisation des étudiants au sein du cursus universitaire (anglais, allemand, espagnol, italien, langues slaves, langues nordiques). Cette option permettra en effet de développer les compétences préprofessionnelles des étudiants : **connaître les champs professionnels associés à sa discipline, prendre conscience des perspectives d'insertion professionnelles (au premier semestre)**, construire un projet personnel et maîtriser les techniques de recherche d'emploi à travers, entre autres, la rédaction d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation (au second semestre).

PROGRAMME SEMESTRE 2

Les étudiants non spécialistes (pour lesquels l'anglais est la seconde langue vivante) doivent suivre les 4h d'enseignement par semaine de l'EC1 et de l'EC2 de l'UE 5. Ces enseignements, dont le descriptif figure ci-dessous et qui sont désignés sous les codes ANG 5A et ANG 5B pour les anglicistes, deviennent ANG 6A et ANG 6B pour les non-spécialistes dans leurs départements respectifs.

UE5 ANG 5 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAUX : LANGUE (ECTS = 9)

EC1 : ANG5A COMPREHENSION & EXPRESSION (24h) ECTS = 3

Responsable M. D. GUEZAIS

Compréhension orale et écrite, expression écrite (2 h / semaine).
Le travail portera sur des dossiers d'actualité comportant un document audio ou vidéo et un ou plusieurs textes. L'objectif est de rendre l'étudiant capable de comprendre les informations explicites et implicites

contenues dans ces documents, de les mettre en relation, d'en rendre compte de manière pertinente dans une langue riche et variée, et de formuler une opinion argumentée. Lexique, syntaxe et phonologie seront systématiquement travaillés.

Bibliographie: *Le Mot et l'Idée 2, Anglais vocabulaire thématique, Jean Rey, Christian Bouscaren, Alain Mounolou, Ophrys, édition 2012.* Site Internet : http://foad2.unicaen.fr

EC2 : ANG5B LANGUE ORALE ET TRADUCTION (24 h) ECTS = 3

Responsable M. M. POPELARD

Traduction: (1h / semaine. Voir S1, ANG1B).

Pratique orale en laboratoire (1h / semaine): les étudiants seront entraînés en petits groupes à la prise de parole en continu et à l'interaction orale, notamment à partir des thèmes des dossiers de ANG5A.

EC3 : ANG5C GRAMMAIRE (24 h) ECTS = 3

Responsable Mme E. ROUSSEL

Grammaire	***CM 1 h /semaine***
Grammaire & thème grammatical	**TD 1 h /semaine**

Le second semestre est consacré à la révison des notions fondamentales qui concernent le groupe nominal et la phrase complexe (le nom, le nombre, les déterminants, l'adjectif, le génitif, les propositions relatives, les pronoms, le gérondif, l'infinitif).

Ouvrage obligatoire pour la grammaire : le même qu'au premier semestre ainsi que les dictionnaires bilingue et unilingue conseillés au premier semestre.

NB : présence obligatoire aux travaux dirigés en raison du contrôle continu.

UE6 OPT6 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (ECTS = 9)

EC1 : OPT6A LV2 OU Chinois 4 ECTS

EC2 : OPT6 B Initiation à une 3ème langue 2 ECTS

(Allemand, Russe, Italien, Polonais, Portugais, Suédois, Norvégien, Danois, Finnois, Islandais, Arabe, Grec moderne.

OU ANR6 B Anglais renforcé (réservé aux anglicistes) **Responsable Mme C. SMITH 2 ECTS**

Assiduité Obligatoire

OU FLE 6 Didactique du FLE (2h TD / semaine) Mme Odile BLANVILLAIN 2 ECTS

Cette option est réservée aux étudiants ayant suivi cet enseignement au 1er semestre. Il s'agit de la poursuite de ce qui a été vu au S1 :

- Approfondissement du travail théorique sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Suite du travail sur les problématiques en didactique du FLE (enseignement/apprentissage d'une langue-culture …)
- Projet pratique de construction d'une séquence pédagogique de FLE
- Retour réflexif sur le projet pratique

Le 2nd semestre de ce cours aura donc une approche à la fois théorique (enrichissement et approfondissement des connaissances liées au domaine de la didactique du FLE) et pratique (avec un projet par binôme).

NB : La remarque faite pour FLE 2 vaut également au S2 pour FLE 6 : elle demande **un travail soutenu et une présence assidue** (au S2 : contrôle continu amenant une note chaque semaine + un projet pratique). Elle demande donc une motivation certaine …

OU Latin **2 ECTS**
OU Histoire **2 ECTS**
OU Géographie **2 ECTS**

EC3 : OPT6C Français **2 ECTS**

Objectif : cette formation se fixe pour objectif de consolider la maîtrise rédactionnelle des étudiants de LLCE.
Programme : Syntaxe et expression écrite – l'enchaînement des énoncés – Le paragraphe – La mémorisation du vocabulaire 2.
Bibliographie :
Pour ceux d'entre vous qui ont tout oublié (ou presque) :

- Une grammaire dite « scolaire », par exemple la Grammaire des Editions BLED, ou Bescherelle.

EC4 : Panorama culturel européen **1 ECTS**

UE7 ANG7 LITTERATURE CIVILISATION (ECTS = 8)

EC1 : ANG 7A Littérature **ECTS = 4**

Responsable : Mme L.-A RAINVILLE

Les étudiants examineront plusieurs nouvelles (XIXe-XXIe siècles). Seront étudiés des écrivains représentatifs du genre de la nouvelle, tels que Edgar Allan Poe, F.S. Fitzgerald, E. Hemingway, James Joyce, Margaret Atwood, Margaret Laurence et quelques autres. La brieveté de ce genre littéraire permet aux étudiants de saisir des textes dans leur ensemble pour mieux décoder les éléments textuels qui les composent.
Lors des travaux dirigés, les étudiants devront développer des habitudes de lecture, d'analyse ainsi que d'écriture afin de pouvoir commenter des passages spécifiques dans un anglais soigné et approprié à la critique littéraire. Nous travaillerons également la prononciation puisque les étudiants seront amenés à faire des présentations orales.
Les nouvelles seront mises en ligne. Il sera impératif de venir en cours ayant imprimé et lu les textes.

NB : présence obligatoire aux travaux dirigés en raison du contrôle continu.

Pas d'ouvrages à caractère obligatoire à acheter. Cependant, il est conseillé de consulter quelques ouvrages (disponibles à la bibliothèque LVE) pour l'entraînement à l'analyse textuelle:

GRELLET Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Supérieur.
TAANE Eric, *L'explication de texte: méthode et pratique* (domaine anglais), Hachette Supérieur.

Autres ouvrages utiles:

ABRAMS M.H., A Glossary of Literary Terms, Holt, Rinehart and Winston Inc.
GRELLET Françoise, *Literature in English, Anthologie des littératures du monde anglophone,* Paris, Hachette, 2002.

EC2 : ANG7B CIVILISATION (30 h) ECTS = 4

Responsables M. A. IVES, M. C. GILLISSEN

Introduction aux études de civilisation.

CM : 1h/semaine

TD : 1h30/semaine

Le cours magistral portera pour la moitié (six séances) sur la civilisation britannique et pour l'autre moitié sur la civilisation américaine ; il a pour objet de fournir les bases nécessaires aux études de civilisation. L'accent sera mis tout particulièrement sur le fonctionnement politique : institutions, systèmes électoraux, partis politiques.

Lecture obligatoire :

- Fichaux, Fabien (coord.). *Definitely British, Absolutely American*, 2e edition. Paris: Ellipses, 2011.

Ouvrages conseillés :

- *Oxford Guide to British and American Culture,* Oxford: Oxford University Press, 2003.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine.* Paris: Hachette, 2013.

UE8 ANG8 PROFESSIONNALISATION (ECTS = 4)

EC1 : C218 INFORMATIQUE : PREPARATION AU C2I (24) ECTS = 3

Responsable M. S. FERRARI

Pratique d'un tableur et de la recherche d'information.

EC2 : ANG8B PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISE (4h) ECT = 1

Responsable Elise OUVRARD

La mise en place de l'option Projet Professionnel Personnalisé en première année de licence de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) confirme la volonté de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Langues Vivantes Étrangères (LVE) d'intégrer la professionnalisation des étudiants au sein du cursus universitaire (anglais, allemand, espagnol, italien, langues slaves, langues nordiques). Cette option permettra en effet de développer les compétences préprofessionnelles des étudiants : connaître les champs professionnels associés à sa discipline, prendre conscience des perspectives d'insertion professionnelles (au premier semestre), **construire un projet personnel et maîtriser les techniques de recherche d'emploi à travers, entre autres, la rédaction d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation (au second semestre).**

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES L1 DU DEPARTEMENT D’ETUDES ANGLOPHONES

IL EST IMPERATIF DE SE REFERER AUX MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES D’ANGLAIS AFFICHE A L’UFR DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES.

LICENCE 2e ANNÉE (L2) (60 ECTS)

PROGRAMME SEMESTRE 3

Les étudiants non spécialistes (pour lesquels l'anglais est la seconde langue vivante) doivent suivre 4h du module de l'UE 10 (littérature et civilisation). Se reporter au descriptif de ces enseignements (désignés sous les codes ANG 10 A et ANG 10B).

UE9 ANG9 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX : LANGUE

EC1 : ANG9A TRADUCTION (24h)
ECTS = 4

Responsables Mme I. WALLAERT/Mme K. Edensor Costille

Thème : TD 1 h/semaine

Version : TD 1 h/semaine

Il s'agit de la traduction du français vers l'anglais, ainsi que de l'anglais vers le français, de textes littéraires contemporains. Parmi les techniques de traduction abordées, nous traiterons en particulier de la problématique du calque (traduire mot-à-mot, sans prendre en compte les différences culturelles et perceptuelles entre le français et l'anglais), que ce soit calque lexical (au niveau du mot) ou bien le calque syntaxique (calque de structure, qui généralement équivaut à une erreur de grammaire). Nous aborderons, par des exercices pratiques, les méthodes permettant de formuler une traduction fidèle, tout en tenant compte des particularités lexicales et syntaxiques de l'anglais.

Documents : la brochure de textes de thème à traduire disponible au secrétariat en début de semestre. Pour la version, voir directement avec votre enseignant de TD.

Ouvrages conseillés: Une bonne grammaire anglaise pour réviser la langue, telle que Larreya et Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson/Longman, 2005, et un ouvrage pratique de méthode de la traduction. Les ouvrages de Françoise Grellet chez Hachette sont excellents pour s'entraîner : *Initiation au thème anglais, The Mirrored Image,* Hachette, 2005. On vous conseillera également une grammaire française et un ouvrage de méthodologie, que vous verrez avec votre enseignant en TD.

Conseil : N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Moodle au fil du semestre.

EC2 : ANG9B LANGUE ORALE (24h)
ECTS = 4

Responsable : M. D. GUEZAIS

a) Phonologie :
TD : 1 h par semaine
Étude des phonèmes de la langue anglaise et initiation à la graphophonémie. Entraînement systématique à la transcription phonémique.

- **Ouvrage obligatoire** :_Peter Roach *: English Phonetics and Phonology, A practical course,* Cambridge University Press.
- **Ouvrage conseillé :** JC Wells, *Pronunciation Dictionary*, Longman

b) Pratique orale en laboratoire :

TD : 1h par semaine
En alternance : Semaine A : exercices systématiques de prononciation
Semaine B : compréhension orale + expression orale et écrite

Ouvrage obligatoire : Michel Ginésy, *Exercices de phonétique anglaise,* Armand Colin, collection Cursus.

EC3 : ANG9C LINGUISTIQUE (36 h)
ECTS = 4

Responsable : Mme I. HAÏK

Initiation à une approche linguistique de la langue en tant qu'objet d'étude, plus particulièrement centrée sur le groupe nominal pour la grammaire et les processus lexicogénétiques pour la lexicologie. Acquisition des premières bases théoriques et méthodologiques nécessaires à l'exercice de réflexion linguistique du CAPES ou au choix du parcours linguistique du master LLCE spécialité Etudes anglophones.

Grammaire :

CM : 1 h/semaine

TD : 1 h/semaine

CM : Le Groupe Nominal : Détermination et Quantification
TD : Commentaire de faits de langue en rapport avec le programme

Ouvrage conseillé :
Larreya , P., C. Rivière : *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman France

Lexicologie :

TD : 1 h/semaine

Etude du vocabulaire anglais dans le rapport entre la forme et le sens des mots : emprunts, onomatopées, règles de formation des mots (morphologie), etc.

Ouvrage obligatoire : Tournier, J. *: Précis de lexicologie anglaise*, Ellipses

UE10 ANG10 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (ECTS = 8)

EC1 : OPT 10 A : LV2 **3 ECTS**

OU Chinois

OU Langue choisie en initiation en UE 2

EC2 : OPT10 B : Littérature et civilisation de la langue de la spécialité choisie en EC1 2 ECTS

OU

ANR10B : Anglais renforcé (réservé aux anglicistes) **M. D. GUEZAIS** **2 ECTS**

Assiduité obligatoire

Travail sur les quatre compétences fondamentales pour atteindre et dépasser le niveau B2 du CECRL.

OU FLE 10 Didactique du FLE (2h TD / semaine) Mme Odile BLANVILLAIN **2 ECTS**

Cette option est réservée aux étudiants ayant suivi cet enseignement en L1. Il s'agit de la poursuite de ce qui a été vu au cours de la 1ère année :

- Présentation d'un historique des méthodologies en didactique des langues
- 1ère approche théorique et pratique de l'enseignement/apprentissage de la grammaire du français
- 1ère approche de l'utilisation de corpus du web dans la classe de FLE
- Utilisation critique de manuels et grammaires de FLE
- Abord, par le biais d'exposés, d'autres thématiques de l'enseignement/apprentissage du FLE : littérature, culture/civilisation, oral, écrit ....

L'objectif est d'approfondir les connaissances sur la didactique du FLE, pour aider à aborder (au S4) une mise en pratique d'un domaine spécifique du FLE : l'enseignement/apprentissage de la grammaire du français.

NB : Cette option demande **un travail soutenu et une présence assidue**. Elle demande donc une motivation certaine …

OU Latin **2 ECTS**

OU Histoire **2 ECTS**

OU Géographie **2 ECTS**

OU Linguistique française **2 ECTS**

Programme : articulation des sons ; h aspiré ; e muet ; la liaison ; l'élision ; traits distinctifs des

voyelles et des consonnes.
Bibliographie : *Phonétisme et prononciation du français*, Pierre Léon.

EC3 : **Français** **2 ECTS**

Expression française niveau 3

Objectif : cette formation se fixe pour objectif de consolider la maîtrise rédactionnelle en langue française.
Programme : la reformulation – l'enrichissement expressif -
Bibliographie : *Exercices de langue française*, Bonnard & Arveiller, Ed.Magnard

EC4 : **Panorama culturel européen** **1 ECTS**

UE11 ANG11 LITTERATURE & CIVILISATION (ECTS = 10)

EC1 : ANG11A Littérature (36h) ECTS = 5

Responsables : Mme F. KRAL, M. M. STAWIARSKI

Texte, image, musique : Intermédialité musicale et picturale

Ce cours aura pour objet les rapports texte/image/musique.
A partir d'un panorama diachronique des principaux mouvements et des principales thématiques des ces medias, le cours s'intéressera plus particulièrement à des notions telles que le point de vue, la mimesis, la visibilité et la 'visualité' qu'il utilisera comme prisme conceptuel afin de réfléchir à la spécificité de ces différentes formes mais aussi à leur possible complémentarité et à leurs interactions.

Le cours prendra appui sur une brochure fournie en début d'année.

EC2 : ANG11B CIVILISATION (36 h) ECTS = 5

Responsable : M. T. DJEBALI

CM : 1 h 30 /semaine
TD : 1 h 30 /semaine

Main Themes in American History (1800/1900)

Le cours de civilisation américaine proposera d'étudier les fondements culturels et historiques qui ont façonné l'évolution politique, sociale et économique des Etats-Unis. Le catalogage événementiel sera évité afin de permettre un regard synthétique et analytique à partir de l'étude de quelques aspects importants de la société américaine: république et démocratie ; femmes et féminisme; esclavage et relations inter-raciales; expansion territoriale et question indienne; diversité ethnique et identité culturelle...

Bibliographie sommaire :

- BROGAN (Hugh), *The Penguin History of the United States of America* (2001)

- HEFFNER (Richard), *A Documentary History of the United States* (2002)
- MORISON (Samuel), *The Oxford History of the United States,* 1783-1917
- PETER (2001) (Carroll) and (David) NOBLE *, The Free and the Unfree : a Progressive History of the United*
- ZINN (Howard), *A People's History of the United States:* 1492-Present (2003)

Il est attendu des étudiants qu'ils participent activement à l'oral et qu'ils développent de réelles capacités d'analyse.

COURS POUR NON SPECIALISTES (destinés aux étudiants issus des autres départements LLCE de l'UFR LVE) **ECTS = 8**

Il vous est conseillé de suivre les deux enseignements : ANG 10 A et ANG 10 B

EC 1 : ANG10 A : LANGUE ET CIVILISATION (24h) ECTS = 3

Responsable : M. D. GUEZAIS

TD : 2 h/semaine

Ces travaux dirigés pour étudiants de l'UFR LVE non-spécialistes d'anglais proposent un entraînement à la compréhension écrite et orale et à l'expression écrite et orale à travers l'étude de dossiers de civilisation britannique. En parallèle, les étudiants seront préparés au CLES niveau 2.

EC 2 : ANG10B : LANGUE, ART ET LITTERATURE (24 h) ECTS = 2

Responsable : Mme P. GUIBERT

TD : 2 h/semaine

PAYSAGES : L'ART ANGLAIS

Denis Cosgrove, l'un des pionniers de la géographie culturelle, a dit du paysage qu'il était « un discours par lequel les Européens se sont construits et représentés, en même temps qu'ils ont construit et représenté leurs relations tant au monde "naturel" qu'à la société » (xiv). Quelle meilleure façon, alors, de pénétrer dans l'anglicité des Anglais ?

C'est en organisant des dialogues entre textes paysagers de tous genres — littéraires, peints, critiques — par lesquels une certaine idée de la Grande-Bretagne tour à tour se construit, s'affirme, s'infirme, se questionne … que langue et culture anglaise seront abordées. Les cours se déploient sur les échanges oraux basés sur l'observation, puis la mise en relation des textes, conduisant à des analyses critiques des différentes affirmations que chaque texte propose.

On peut déjà lire : Julian BARNES, *England, England*, 1999.

et aller compulser à la BU LVE : - Denis COSGROVE, *Social Formation and Symbolic Landscape*, 1998 ; - David DIMBLEBY, *A Picture of Britain*, 2005.

PROGRAMME SEMESTRE 4

Les étudiants non spécialistes (pour lesquels l'anglais est la seconde langue vivante) doivent suivre 4h du module de l'UE13 (littérature et civilisation). Voir plus bas le descriptif de ces enseignements (désignés sous les codes ANG13 A et ANG13B).

UE12 ANG12 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX : LANGUE (ECTS = 12)

EC1 : ANG12A TRADUCTION (24 h) ECTS = 4

Responsable Mme I. WALLAERT

Thème : TD 1 h/semaine

Version : TD 1 h/semaine

Nous continuerons le travail entrepris en AN9A avec des traductions à préparer chaque semaine, un apprentissage lexical systématique, ainsi que des exercices d'entraînement méthodiques, y compris thèmes grammaticaux.

Conseil : Consultez régulièrement Moodle au fil du semestre.

EC2 : ANG 12 B LANGUE ORALE ECTS = 4

Responsable : M. GUEZAIS

a) Phonologie :

TD : 1 h par semaine
Étude systématique de l'accent lexical anglais.

- **Ouvrage conseillé :** JC Wells, *Pronunciation Dictionary*, Longman

b) Pratique orale en laboratoire :

TD : 1h par semaine
En alternance : Semaine A : exercices systématiques de prononciation
Semaine B : compréhension orale + expression orale et écrite

- **Ouvrage obligatoire :** Michel Ginésy, *Exercices de phonétique anglaise,* Armand Colin, collection Cursus.

EC3 : ANG 12C LINGUISTIQUE (36 h)
ECTS = 4

Responsable : Mme I. HAÏK

Perfectionnement de l'approche linguistique de la langue en tant qu'objet d'étude, plus particulièrement centrée sur le groupe verbal pour la grammaire et la sémantique pour la lexicologie. Poursuite de l'acquisition des bases théoriques et méthodologiques nécessaires à l'exercice de réflexion linguistique du CAPES ou au choix du parcours linguistique du master LLCE spécialité Etudes anglophones.

Grammaire :
CM 1 h/semaine : Le Groupe Verbal : Temps et Aspects
TD 1 h/semaine : Commentaire de faits de langue en rapport avec le programme

Ouvrage conseillé : LARREYA P., C. RIVIERE : *Grammaire explicative de l'anglais,* Longman France

Lexicologie :

TD 1 h/semaine

Etude de la sémantique lexicale

Ouvrage obligatoire : TOURNIER J. : *Précis de lexicologie anglaise,* Ellipses

UE13 OPT 13 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (ECTS = 8)

EC1 : OPT 13 A : LV2 OU Chinois OU Langue choisie en initiation en UE 2 3 ECTS

OU Linguistique française (morphologie et syntaxe)

Programme : morphologie lexicale ; classes de mots ; représentation arborescente de phrases

Bibliographie : Jacques MOESCHLER et Antoine AUCHLIN, *Introduction à la linguistique contemporaine*, collection Cursus, Armand Colin

EC2 : OPT13 B : Littérature et civilisation de la langue de la spécialité choisie en EC1 2 ECTS

OU
ANR13B : Anglais renforcé (réservé aux anglicistes) **Responsable: M. D. GUEZAIS 2 ECTS**
Assiduité obligatoire

Travail sur les quatre compétences fondamentales pour atteindre le niveau C1 du CECRL.

OU

FLE 13 Didactique du FLE (2h TD / semaine) **Mme Odile BLANVILLAIN** **2 ECTS**

Cette option est réservée aux étudiants ayant suivi cet enseignement en L1 et au semestre précédent. Il s'agit de la poursuite de ce qui a été vu au cours de la 1ère année et du 1er semestre de L2 :

- Suite du travail sur l'enseignement/apprentissage de la grammaire du français (théorie et pratique)
- Suite du travail sur la perspective historique du domaine
- Projet pratique de construction d'une séquence pédagogique de FLE, correspondant à un mini-projet de formation hybride (présentiel et à distance), demandant un effort particulier de scénarisation pédagogique

Le S4 de ce cours aura donc une approche à la fois théorique et pratique.

NB : Cette option demande **un travail soutenu** (contrôle continu) **et une motivation certaine** …

OU

PRO 13B Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement **2 ECTS**

Responsable : Mme E. OUVRARD

12h CM/12h TD

Cet enseignement a pour but de sensibiliser les étudiants aux métiers de l'enseignement, de contribuer à une dynamique autour de l'orientation et d'offrir une première approche d'une réflexivité professionnelle. Cet enseignement propose un CM qui s'articule autour de l'institution, des savoirs enseignés et des compétences de l'enseignant et s'accompagne d'un stage d'observation dans un établissement du secondaire ou du primaire qui donnera lieu à la rédaction d'un compte-rendu individuel d'observation. Les étudiants se rendront sur leur lieu de stage pendant une semaine à la fin du semestre ; l'étudiant se verra proposer un lieu de stage en fonction des voeux géographiques qu'il aura indiqués.

En 2015-2016, le stage aura lieu du 18 au 22 avril 2016 (semaine de révisions de l'UFR LVE)

Au tout début du semestre, quatre intervenants présenteront leur métier: un professeur des écoles, un professeur de langues du secondaire, un documentaliste et un CPE. Le stage sera préparé lors des séances de TD. Ces séances seront également l'occasion de travailler sur la rédaction du compte-rendu qui constituera la seule note.
Une attestation de suivi d'UE précisant les modalités de stage et la note obtenue au compte-rendu pourra être attribuée individuellement aux étudiants qui auront suivi cette option. Cette attestation sera prise en compte dans les dossiers constitués pour entrer à l'ESPE (Master MEEF Enseignement primaire, secondaire ou CPE par exemple)

OU Latin **2 ECTS**

OU histoire **2 ECTS**

OU Géographie **2 ECTS**

EC3 : Français: Expression française 4 **2 ECTS**

Objectif : cette formation se fixe pour objectif de consolider la maîtrise rédactionnelle en langue

française.
Programme : La technique du résumé et de la synthèse- Les techniques d'expression : Réduction et amplification – les procédés expressifs – La mémorisation du vocabulaire 4.

EC4 : Panorama culturel européen **1 ECTS**

UE14 ANG14 LITTERATURE & CIVILISATION (ECTS = 10)

EC1 : ANG 14A LITTERATURE (36 h) **ECTS = 5**

Responsable Mme P. GUIBERT

CM : 1 h 30 /semaine

TD : 1 h 30 /semaine

« **SEEING THINGS »: POÉSIE ANGLOPHONE, ART & THÉORIE**

On n'a pas toujours vu le monde alentour de la même façon. On n'a pas non plus toujours considéré le regard de la même façon, ni attendu les mêmes choses de lui. Si une philosophie de l'observation directe, en Grande Bretagne, à la fin du XVIIe siècle, en dirigeant le regard sur le monde physique, favorise l'accroissement de l'espérance de vie, des connaissances, des richesses et de l'empire, le romantisme anglais, un siècle plus tard, se sent à l'étroit dans les limites que cette philosophie même aura dessinées, et cherche à façonner un autre regard, au-delà de l'empirisme. Et maintenant, à l'ère de l'omni vidéo surveillance et des yeux électroniques qui s'infiltrent jusque dans le grain de la peinture des tableaux, que font artistes et poètes ? Où regardent-ils ? Ce sont ces différentes étapes d'une sensibilité tout autant politique que culturelle que nous retracerons et analyserons au cours de ce semestre en observant puis confrontant textes poétiques, théoriques et visuels.

On aura acquis les deux ouvrages nommés ci-dessous, et lu au moins les textes indiqués, avant le début des cours :

*) **Alexander POPE**, ***The Major Works.*** **Stephen GILL, ed. Oxford University Press (Coll. Oxford World's Classics), [1984] 2008.**
An Essay on Criticism [1709; 1711] ; *Pastorals* (With a Discourse on Pastoral) [1704; 1709] ; Windsor-Forest [1704-13; 1713] ; Epistle to Burlington [1730-31; 1731] ; [A] Satire of Horace imitated ;
An Essay on Man [1730-32; 1733-34] (To the Reader ; the Design ; the four Epistles) ; « Epitaph.
Intended for Sir Isaac Newton » [1730] ; The Dunciad Variorum [1728] book iii, lines 315-358 ; « Epigram engraved on the collar of a dog » [1737; 1738] ; « Epitaph on Bounce » [1744; 1872]

) **William WORDSWORTH, ***The Major Works***. **Stephen GILL, ed. Oxford University Press (Coll. Oxford World's Classics), [1984] 2008.**

« Old Man Travelling » [1797 ; 1798] ; « A Night-Piece » [1798 ; 1815] ; « The Discharged Soldier » [1798 ; 1850 (*Prelude*)] ; « The Old Cumberland Beggar » [1798 ; 1800] ; « The Thorn » [1798] ;

«Expostulation and Reply » [1798] ; « The Tables Turned » [1798] ; « Lines written a few miles above Tintern Abbey … » [1798] ; « Lucy Gray » [1798-9 ; 1800] ; « A Poet's Epitaph » [1798-9 ; 1800] ; « Advertisement » and « Preface » to *Lyrical Ballads* [1800 - 1802] ; « A narrow girdle of rough stones and crags » [1800] ; *The Prelude* [1805] book I, book II, l. 237-280 (« Blessed the infant babe … »), book VIII ; « To a Sky-Lark » [1802 ; 1807] ; « My heart leaps up when I behold » [1802 ; 1807] ; « Written in March » [1802 ; 1807] ; « The Green Linnet » [1802 ; 1807] ; « Resolution and Independence » [1802 ; 1807] ; « Composed Upon Westminster Bridge » [1802 ; 1807] ; « I wandered lonely as a Cloud » [1804 ; 1807] ; « Star Gazers » [1806 ; 1807] ; « Yarrow Visited - September, 1814 » [1814 ; 1815] ; « Preface » to *Poems* [1815] ; « The River Duddon » -— CONCLUSION [1818-20 ; 1820]

Et on aura commencé à se pencher sur la question du regard en lisant par exemple :

L'entrée **« SEE »** de l'***Oxford English Dictionary***.

Renée BOUVERESSE-QUILLIOT, Renée, *L'empirisme anglais. Locke, Berkeley, Hume*, Presses Universitaires de France (coll. « Que Sais-Je? » n° 3233), 1997.
Stephen PRIEST, *The British Empiricists*, Routledge, 2006.
Pierre CHAUNU, *La Civilisation de l'Europe des Lumières*, Artaud [1971] 1993. Introduction et chapitre iv, « élargissement du champ de la connaissance ».
Jonathan CRARY, *Techniques of the Observer: On Vision and Modernity in the nineteenth century*, MIT Press, 1992.
Gérard WAJCMAN, *L'Œil absolu*, Denoël, 2010.

EC2 : ANG14B CIVILISATION BRITANNIQUE
ECTS = 5

Responsable Mme Z. ZIZI

CM : 1h 30 / semaine

TD : 1h 30 / semaine

THE FOUNDATIONS OF MODERN BRITAIN 1500-1815

De la Réforme protestante du 16ème siècle à 1815, ce cours entend s'arrêter sur les évènements fondateurs de la Grande-Bretagne contemporaine. Des sources documentaires accompagnent chaque chapitre pour préparer les étudiants à l'exercice du commentaire composé de textes historiques au cours des travaux dirigés.

1. K.O. MORGAN (Ed.), *The Oxford History of Britain*, O.U.P.
2. G.WOODWARD, *The Sixteenth-Century Reformation*, Hodder & Stoughton, 2001
3. C. HILL, *The Century of Revolution*, Routledge, 1980.
4. P. LANGFORD, *A Polite and Commercial People, England 1727-1783*, O.U.P. 1992.

COURS POUR NON SPECIALISTES ECTS = 8

Il vous est conseillé de suivre les deux enseignements : ANG 13 A et ANG 13 B

EC1 : ANG 13 A : LANGUE ET CIVILISATION (24h)
ECTS = 3

Responsable : M. D. GUEZAIS

TD : 2 h/semaine

Ces travaux dirigés pour étudiants de l'UFR LVE non-spécialistes d'anglais proposent un entraînement à la compréhension écrite et orale et à l'expression écrite et orale à travers l'étude de dossiers de civilisation américaine. En parallèle, les étudiants seront préparés au CLES niveau 2.

EC2 : ANG13B : LANGUE, ART ET LITTERATURE (24 h)
ECTS = 2

Responsable: Mme P. GUIBERT

TD : 2 h/semaine

« L'AMERIQUE-PAYSAGE »

Tel est le titre que donne Denis Cosgrove à l'un des chapitres de son ouvrage de géographie culturelle, *Social Formation and Symbolic Landscape*. Au XVIIIe siècle, au moment où un art du paysage spécifiquement anglais se développe — en même temps que l'accroissement du niveau de vie, en Europe du nord, et des possibilités d'exploration des territoires — de l'autre côté de l'Atlantique, une nouvelle Frontière est ouverte. L'Amérique, aux yeux des Européens, s'offre à eux, à la fois terre sauvage et hostile à apprivoiser, et terre vierge à cultiver et rendre fertile à l'aide d'outils importés d'Europe. De telles *vues sur* le territoire américain font de lui immédiatement un paysage — nature soumise à perspective(s).

Au cours de ce 2ème semestre, vous confronterez différentes visions de l'Amérique (théoriques, littéraires et photographiques) qui définissent autant de vues de l'esprit naturalisées et rendent compte de l'évolution du projet américain.

On peut déjà lire : - Frank NORRIS, *McTeague*, 1899.
- Jack KEROUAC, *On the Road*, 1957.

et aller compulser à la BU LVE : - Denis COSGROVE, *Social Formation and Symbolic Landscape*, 1998 ;
- Toby JUROVICS, Carol M. JOHNSON *et alii*, *Framing the west: the survey photographs of Timothy H. O'Sullivan*, 2010.
- Mitch EPSTEIN, *American Power*, 2009.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES L2 DU DEPARTEMENT D'ETUDES ANGLOPHONES

IL EST IMPERATIF DE SE REFERER AUX MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES D'ANGLAIS AFFICHE A L'UFR DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES.

LICENCE 3ème ANNEE (L3) ECTS = 60)

PROGRAMME SEMESTRE 5

UE15 ANG15 LANGUE (ECTS = 8)

EC1 : ANG15A TRADUIRE - TRADUCTION ET TRADUCTOLOGIE

1. Traductologie (12 h) **ECTS = 2**

Responsable Mme I. WALLAERT

CM : 1 h/semaine

Ce cours vise à introduire le domaine de la Traductologie (*Translation Studies*) en étudiant d'une part les grandes questions qui parcourent l'histoire de la traduction, ainsi que les concepts qui ont servi à répondre à ces questions (normalisation et naturalisation vs. exotisation et altérisation, transparence de la traduction et (in)visibilité du traducteur, fidélité au sens ou à la lettre, subjectivité du traducteur, normes et idéologie en traduction….). D'autre part, nous travaillerons avec des exemples concrets et nous étudierons une sélection de textes fondateurs servant à situer, expliquer et approfondir notre compréhension des questions posées.

2. Traduction (24 h)
ECTS = 2

Responsable Mme C. SMITH

Thème TD : 1 h /semaine

Version TD : 1 h /semaine

En s'appuyant sur les acquisitions des quatre premiers semestres du cursus, cet enseignement de traduction écrite continuera d'aborder des textes littéraires qui permettront à l'étudiant de s'interroger sur des structures grammaticales plus complexes et des nuances plus affinées des registres de la modalité.
L'étudiant poursuivra son travail de recherche à partir des différents outils de traduction, en évaluant les dictionnaires les plus courants tout autant que des dictionnaires spécialisés, unilingue et bilingue, incluant des dictionnaires de synonymes et d'argot.
(A ce niveau d'étude, l'étudiant aura déjà quelques dictionnaires personnels et devra aussi consulter des dictionnaires complémentaires dans les bibliothèques ou sur internet.)

Quelques ouvrages conseillés :

- Un dictionnaire unilingue (par ex*. Oxford Advanced Learner's Dictionary)*
- Un dictionnaire bilingue (par ex*. Le Robert & Collins)*
- Un manuel de vocabulaire, par ex : BOUSCAREN C. et F. LAB*, Les mots entre eux : Words and their Collocations,* Ophrys, 1998.

Un ouvrage de traduction, par exemple :

GRELLET Françoise*, Initiation au thème anglais,* Hachette, 1994 ;
CHUQUET Hélène et Michel PAILLARD*, Approche linguistique des problèmes de traduction,*

EC2 : ANG15B PRATIQUE DE LA LANGUE (24h)
ECTS = 4

Responsable Mme K. EDENSOR-COSTILLE

1. Phonologie
ECTS = 2

Responsable Mme K. EDENSOR-COSTILLE

TD : 1h/semaine

Lors de ce cours nous étudierons la prosodie. Nous examinerons des aspects tels que le rythme, la forme réduite des mots et l'intonation. L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec des phénomènes phonologiques qui permettent de rendre la parole plus fluide et naturelle. Ce sont des éléments qu'il faut ensuite appliquer lors des cours de pratique orale.

2. Pratique orale
ECTS = 2

Responsable M. D. GUEZAIS

TD : 1h/semaine

Compréhension orale et expression orale: 1 h par semaine en laboratoire de langue.

Il s'agit d'un cours d'anglais oral en laboratoire de langue. Les étudiants seront entraînés à restituer oralement en anglais les informations explicites et implicites recueillies à l'écoute d'un document audio ou vidéo authentique d'une durée d'environ 2 minutes 30 et d'en faire un commentaire personnel. Une attention particulière sera apportée à la correction phonétique. Ils seront également entraînés au débat grâce à des jeux de rôles. Des exercices systématiques de prononciation seront également régulièrement proposés. Ils porteront notamment sur le rythme et l'intonation.

UE 16 ANG16 LITTERATURE & CIVILISATION (ECTS = 12)

EC1 : ANG 16A LITTERATURE
ECTS = 6

Responsables : M. T. DUBOST, M. M. POPELARD

1. « Fictions littéraires des pays anglophones » (18h)

Responsable : M. T. DUBOST

<u>Semaines 1 à 6</u> : 9h CM + 9h TD

CM : 1h30

TD : 1h30

Le cours s'articulera autour de la découverte de deux pièces de théâtre, *A Moon for the Misbegotten* de Eugene O'Neill et *The Steward of Christendom* de *Sebastian Barry*. Il s'agira de voir comment les deux dramaturges s'inscrivent dans des traditions esthétiques, ou innovent, en proposant des lectures du monde qui font écho à des réalités états-uniennes ou irlandaises. Les approches textuelles seront multiples, mais elles mettront en avant la spécificité théâtrale des œuvres, initiant une réflexion sur le genre théâtral autour du concept de représentation.

BARRY, Sebastian, *The Steward of Christendom.* Toute édition acceptée.
O'NEILL, Eugene. *A Moon for the Misbegotten.* Toute édition acceptée.

Pour l'épreuve d'examen (un commentaire oral portant sur l'une des œuvres précitées) les étudiants devront également avoir lu les œuvres suivantes (édition indifférente) :

KILROY, Thomas. *The Secret Fall of Constance Wilde.*
SOYINKA, Wole. *Death and the King's Horseman.*

WILDER, Thornton. *Our Town.*

2. Jonathan Swift, *Gulliver's Travels* (1726) (18h)

Responsable : M. M. POPELARD

<u>Semaines 7 à 12</u> : 9h CM + 9h TD

CM : 1h30

TD : 1h30

« *When once you have thought of the big men and the little men, it is very easy to do all the rest* ». Tel fut le jugement lapidaire – et fort peu inspiré – de Johnson sur une œuvre dont il ne perçut ni la

profondeur ni la subtilité. Car si les *Voyages de Gulliver* ont souvent été expurgés et donnés à lire aux enfants, en réalité, l'œuvre vise moins à divertir qu'à brosser une satire acerbe de la société anglaise et à dévoiler cette part d'ombre, de vice et de mesquinerie que l'homme cherche trop souvent à cacher aux autres comme à lui-même. Avec ce texte, Swift compose une œuvre aussi complexe que déroutante, dont le style limpide trompa bien des lecteurs. On verra que *Gulliver's Travels* parodie certains des genres les plus populaires de son époque – dont le récit de voyage, réel ou imaginaire – tout en annonçant l'essor du roman, genre bientôt promis à la fortune que l'on sait.

Acquisition obligatoire :

Jonathan SWIFT. *Gulliver's Travels* (1726) (Toute édition autorisée).

EC2 : ANG16B CIVILISATION BRITANNIQUE
ECTS = 6

Responsables : Mme A.-C. de BOUVIER, M. C. GILLISSEN

1. Britain 1815-1914.

Responsable: Mme A.-C. de BOUVIER

Semaines 1 à 6 : 9h CM + 9h TD

Ce cours envisagera la Grand-Bretagne sur une période allant de la fin des guerres napoléoniennes à la veille de la première guerre mondiale, période au cours de laquelle elle s'impose en tant que première puissance économique et politique, puissance de plus en plus remise en cause au début du XXème siècle. Seront ici abordés les principaux aspects politiques, économiques et sociaux, dans leur contexte idéologique et culturel.

Ouvrage de référence : WOOD, Anthony, *Nineteenth Century Britain*, 1815-1914, Longman, 1982 (éditions ultérieures acceptées).
Il s'agit d'un ouvrage classique et très pédagogique.
Au début du semestre ou d'un cours, des compléments pourront être apportés, afin de permettre aux étudiants d'approfondir un point particulier du CM, ou de préparer efficacement les différents documents abordés en TD.

2. « L'Empire britannique : grandeur et déclin »

Responsable : M. C. GILLISSEN

Semaines 7 à 12 : 9h CM + 9h TD

Ce cours suivra les évolutions de l'Empire, depuis son apogée au lendemain de la Première Guerre mondiale jusqu'à sa transformation en *Commonwealth*, en s'intéressant notamment aux statuts des différents territoires, aux clivages entre partis politiques britanniques, aux acteurs principaux et aux enjeux historiographiques.

Ouvrages conseillés :
BENSIMON, Fabrice. *L'Empire britannique*. Paris : PUF (coll. « Que sais-je ? »), 2013.
DALZIEL, Nigel. *The Penguin Historical Atlas of the British Empire*. Londres : Penguin, 2006.
DARWIN, John. *The End of the British Empire: The historical debate*. Oxford : Blackwell, 1991.
PORTER, Bernard. *The Lion's Share: A short history of British Imperialism, 1850-1995*. Londres : Longman, 3rd ed. 1996.

UE17 ANG17 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE (ECTS = 6)

Responsable : Mme I. HAÏK

EC1 : ANG17A GRAMMAIRE (24h) ECTS = 4

Responsable : Mme I. HAÏK

TD : 2 h /semaine

Commentaire grammatical de texte.

Programme :

1. Les constituants phrastiques : nature et fonction
2. Les verbes et leurs arguments. Constructions verbales. Verbes composés.
3. Les fonctions périphériques : fonction adverbiale, post-modification, apposition
4. Le passif et autres constructions de thématisation ou focalisation.

Ouvrage recommandé :

QUIRK Randolph et GREENBAUM Sydney *: A Student's Grammar of the English Language,* Longman

EC2 : ANG 17B LINGUISTIQUE (12h) ECTS = 2

Responsable : M. E. GILBERT

Syntaxe et sémantique de l'anglais contemporain : le système modal. Approche de la modalité et des auxiliaires modaux de base de l'anglais dans une perspective énonciative.

Bibliographie :

Bouscaren, J. & Chuquet J. (1987), *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys

UE18 ANG 18 OPTIONS : 2 OPTIONS AU CHOIX

ANG 18 A GRAMMAIRE DE L'IMAGE et CULTURE VISUELLE (24h) ECTS = 2

Responsable : Mme A. CRISTOFOVICI

CM/TD : 2h/semaine

Ce cours constitue une introduction à la culture visuelle américaine et à la photographie américaine, en particulier.

Le cours débutera par une introduction succincte portant sur les champs et les enjeux de la culture visuelle, sa diversité, ses supports, son rapport à la culture de l'écrit (2 semaines).
Par la suite, nous allons explorer des aspects du domaine de la photographie, la diversité des genres photographiques, les aspects d'analyse d'image propres à ce médium, et des questions de contexte indispensables à l'interprétation de l'image photographique, ou d'une série d'images, comme c'est souvent le cas: le contexte précis de sa création, sa destination initiale, ses divers usages, des aspects de la profession "photographe". L'accent sera mis également sur la nécessité de situer l'interprétation de l'image dans le contexte plus large (culturel et historique) dans lequel celle-ci a été produite et de se poser des questions sur les rapports que les images photographiques entretiennent avec ces contextes.
Ces questions, et bien d'autres, seront étudiées à partir d'un corpus constitué par le travail de trois photographes américaines peu connues jusqu'à récemment (ou le restent encore). Il s'agit de : Toni Frissell, Esther Bubley et Vivian Maier. (9 semaines).
Lors du dernier cours, nous reviendrons sur la culture visuelle et verrons de quelle manière l'étude de ces trois corpus a enrichi notre compréhension des aspects présentés en début du cours.
Ce cours est destiné aux étudiants qui vont préparer les concours (l'épreuve synthèse de documents), à ceux qui s'orienteront vers des métiers de l'audio-visuel, de la communication ou de la culture, ainsi qu'à ceux qui souhaiteront poursuivre des recherches sur la culture visuelle en Master, et éventuellement en thèse.

Corpus principal:
Des sources de recherche spécifiques portant sur ces photographes ou des domaines photographiques seront indiquées lors de chaque cours

Culture visuelle et photographie:

Ouvrage obligatoire :
EDWARDS, Steven : *Photography. A Very Short Introduction*. Oxford : Oxford UP, 2006. (Bonne introduction pour la problématique générale de la place de la photographie dans la culture visuelle ; très bonne bibliographie pour l'approfondissement des recherches dans le domaine).

Ouvrages à consulter :
MIRZOEFF, Nicholas (ed.) : *Visual Culture Reader*. London/New York : Routledge, 1998 (culture visuelle et études culturelles).
WELLS, Liz*. Photography: A Critical Introduction.* London/New York: Routledge, 2004 (excellente

présentation des domaines de la photographie et de la variété des problèmes qui se posent pour l'analyse de chaque domaine. Très utile glossaire de termes).

ET/OU

ANG 18B LINGUISTIQUE D'EXPRESSION ANGLAISE (24 h) ECTS = 2

Responsable : Mme I. HAÏK

CM/TD : 2 h/semaine

Etude critique d'articles de linguistique parus en anglais dans des revues ou des livres à la pointe de la linguistique américaine contemporaine. Aucun pré-requis n'est nécessaire, l'intérêt étant de comprendre l'argumentation théorique, c'est-à-dire comment des faits de langue (phonologie, syntaxe, pragmatique) peuvent être éclairés par des hypothèses générales sur la façon dont peuvent s'agencer les mots ou les sons des langues individuelles en fonction de leurs propriétés grammaticales particulières. Le cours est donné en anglais et en français.

ET/OU

ANG 18C Initiation à l'interprétariat **ECTS = 2**

Responsable : Mme I. WALLAERT

CM/TD : 2h/semaine

Ce cours est une introduction aux activités intellectuelles qui sous-tendent l'interprétation consécutive. A partir de l'écoute de textes courts (extraits de locutions, présentations, exposés et autres matériaux audio et audiovisuels), les étudiants se familiariseront avec les techniques d'écoute intensive. Le cours vise la mise en place de techniques de prise de notes propres à l'interprétation consécutive et des méthodes de reproduction et de reformulation, notamment sous forme de synthèse écrite.

ET/OU

FLE 18 DIDACTIQUE DU FLE (Français Langue Etrangère) **ECTS = 2**

Responsable : M. P. LARRIVEE

Le cours sensibilise à la variation qui définit les langues et le français, et envisage son impact sur l'apprentissage. Cette variation est mise en contraste avec l'idéologie normative qui caractérise généralement l'enseignement du français. La fluidité des pratiques linguistiques réelles que documente l'approche descriptive engage la didactique à se recentrer sur les besoins divers des apprenants dans le respect de leurs objectifs.

ET/ OU (si mutualisation possible) LV2

ET/OU (si mutualisation possible) LV3

PROGRAMME SEMESTRE 6

UE19 ANG19 LANGUE (ECTS = 8)

EC1 : ANG 19A1 TRADUCTOLOGIE (12h) ECTS = 2

Responsable : M. A. LABAU

CM : 1 h/semaine

Traduire, c'est formuler des choix qui engagent non seulement une théorie de la traduction mais aussi une théorie de la littérature : la réponse à la question : que dois-je traduire ? avant même qu'elle ne soit remplacée par celle du « comment traduire », suppose qu'aient été résolues les questions suivantes :
qu'est-ce qu'une œuvre littéraire ? quels rapports entretient-elle avec le monde ? Or, le monde de l'œuvre originale fait souvent l'objet d'une nouvelle codification herméneutique qui prive le lecteur de ses véritables prérogatives.

Le cours, en alliant les outils de la linguistique contrastive à ceux de l'analyse textuelle a pour objectif de décrire à partir d'exemples précis traités dans une perspective synchronique autant que diachronique l'ensemble des opérations qui interviennent à l'intérieur du « champ traductif » et de déterminer dans quelles conditions le texte de départ, en étant refiguré, court, à l'issue d'une tentative de ré-énonciation qui peut confiner à la ré-appropriation pure et simple, le risque d'être défiguré.

Plan du cours :

1. le traduire en questions (théorie et problématologie)
2. le choix de traduire (étude contrastive à partir du concept de littérarité)
3. l'histoire du traduire (Shakespeare face à ses traducteurs)

Ouvrages conseillés :

BERMAN, Antoine*, Pour une critique des traductions* : *John Donne,* Paris, Gallimard, 1995, 275 p.
COMPAGNON, Antoine*, Le démon de la théorie. Littérature et sens commun,* Paris, Editions du Seuil, 1998, 306 p.
CORDONNIER, Jean-Louis*, Traduction et culture,* Paris, Hatier/Didier, 1995, 236 p*.*

ANG19A2 TRADUCTION (24 h) ECTS = 2

Responsable : Mme C. SMITH

Thème : TD 1 h/semaine

Version : TD 1 h/semaine

EC2 : ANG 19B PRATIQUE DE LANGUE (24h) **ECTS = 4**

Responsable : M. D. GUEZAIS

1. Phonologie ECTS = 2

Responsable : Mme C. SMITH

TD : 1h/semaine

Etude des variétés de l'anglais du Royaume-Uni et du monde anglophone.
Connaitre et discerner les variétés de l'anglais permet une compréhension plus profonde des différents aspects de la culture. A travers des enregistrements audio et vidéo nous écouterons et analyserons les différentes façons de parler au Royaume Uni, en Irlande ainsi qu'aux Etats Unis.

2. Pratique orale **ECTS = 2**

Responsable : M. D. GUEZAIS

TD : 1h/semaine

Il s'agit d'un cours d'anglais oral en laboratoire de langue. Les étudiants seront entraînés à restituer oralement en anglais les informations explicites et implicites recueillies à l'écoute d'un document audio ou vidéo authentique d'une durée d'environ 2 minutes 30 et d'en faire un commentaire personnel. Ils seront également entraînés au débat grâce à des jeux de rôles. Une attention particulière sera apportée à la correction phonétique. Comme au premier semestre, des exercices systématiques de prononciation seront également régulièrement proposés. Ils porteront notamment sur le rythme et l'intonation.

UE20 ANG20 BI LITTERATURE & CIVILISATION (ECTS = 12)

EC1 : ANG 20A LITTERATURE **ECTS = 6**

Responsable : Mme F. KRAL

Nouvelles voix de l'anglophonie (18h)

CM : 1 h30

TD: 1h30

Ce cours permettra d'aborder les 'nouvelles littératures' du domaine anglophone par le biais d'œuvres dites 'post-coloniales' et notamment de deux romans, l'un , *The God of Small Things*, écrit par la romancière indienne de langue anglaise Arundhati Roy, et l'autre, *A Distant Shore*, par Caryl Phillips, un auteur britannique d'origine caribéenne.
Nous étudierons le rapport que ces œuvres entretiennent avec la littérature du canon par le biais d'un intertexte très riche qui s'étend dans le cas de Roy du conte de fées au gothique, mais aussi la façon dont elles se situent dans un paysage romanesque plus large.

Ouvrages obligatoires :

Arundhati, Roy, 1997. *The God of Small Things* (toute édition)
Phillips, Caryl., 2003. *A Distant Shore*. London: Secker and Warburg.

EC2 : ANG 20B CIVILISATION (36 h)
ECTS = 6

Responsable : M. A. IVES

CM : 1h30/semaine

TD : 1h30/semaine

American Politics since 1945

This class will begin by looking at the theoretical functioning of American political institutions, and the origins of American political culture. American contemporary history will then be studied in light of the principles and the cultural heritage. Understanding this historical period requires a look at Roosevelt's New Deal policies that set the major trends for the Post-War consensus. We will then continue with the early Cold War period and the presidencies of Truman and Eisenhower. The second half of the class will deal with the Civil Rights Movement, and will continue until the end of the Reagan presidency and the fall of the Berlin Wall.

Reading list:

BLUM, J. et al. *The National Experience.* New York: Harcourt Brace Javonovich
BURMAN, S. *America in the Modern World.* New York: Wheatsheaf, 1991
CHAFE, W. *The Unfinished Journey: America since World War II.* Oxford University Press, 1995
MACKAY, David*. American Politics and Society,* 6th edition*.* Oxford: Blackwell Publishing, 2005
SCHLESINGER, A. *The Imperial Presidency.* New York: Popular Library, 1974

UE21 ANG21 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE (ECTS = 6)

Responsable : Mme I. HAIK

EC1 : ANG21A GRAMMAIRE (24 h)
ECTS = 4

Responsable : Mme I. HAIK

TD : 2 h /semaine

Commentaire grammatical de texte.

Programme : Etude des différents types de propositions subordonnées.

Ouvrage recommandé :

QUIRK Randolph et GREENBAUM Sydney *: A Student's Grammar of the English Language,* Longman

EC2 : ANG 21B LINGUISTIQUE (12h) ECTS 2

Responsable : M. E. GILBERT

Programme: Syntaxe et sémantique de l'anglais contemporain : le système modal. Etude des formes passées des auxiliaires modaux dans une perspective énonciative.

Bibliographie :

Bouscaren, J. & Chuquet J. (1987), *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys.

UE22 ANG22 OPTIONS : 2 OPTIONS AU CHOIX (ECTS = 4)

ANG 22A CIVILISATION DES MONDES ANGLOPHONES (24 h) ECTS = 2

Responsable : Mme P. STARFIELD

CM/TD : 2 h/semaine

The course will study cinema from the English-speaking world through a series of South African and Canadian films. The main corpus of films is given below, though an extended list of films, articles and books will be distributed at the beginning of the semester. The aim of the course is to assess what may be considered « national » cinema, using the example of films from these countries, although other cinemas from the English-speaking world could be taken into account, especially for the assignment. Each film will be analyzed both individually and as part of the particular themes and concerns of a

specific country. Works of particular director, such as Darrell Roodt and Atom Egoyan will be discussed. The films will also be analyzed in terms of film analysis, using the appropriate terminology.

Filmography

Tsotsi (Gavin Hood, 2005).
Zulu Love Letter (Ramadan Suleman, 2004).
Yesterday (Darrell James Roodt, 2003).
Faith's Corner (Darrell James Roodt, 2004).
District 9 (Neill Blomkamp, 2009).
Avatar (James Cameron, 2009).
The Sweet Hereafter (Atom Egoyan, 1997).
Ararat (Atom Egoyan, 2002).

Bibliography

Botha, Martin, *South African Cinema, 1896-2010*, Bristol, UK/Chicago, US: Intellect, 2012).

Kuhn, Annette and Guy Westwell, *A Dictionary of Film Studies*, Oxford University Press, 2012.

Maingard, Jacqueline, *South African National Cinema*, Routledge, London, 2007.

Pike, David L., *Canadian Cinema Since the 1980s* (University of Toronto Press, 2012)

Shohat, Ella and Robert Stam, *Unthinking Eurocentrism, Multiculturalism and the Media*, New York/London, Routlegde, 1994.

Starfield, Penny, "Questions of Empowerment: *Zulu Love Letter* and *Yesterday*" dans Elizabeth de Carqueray et Zachary Baqué, *Caliban* n° 27, Université de Toulouse 2-Le Mirail, 2010, pp. 83-90.

Wilson, Kristi M. and Tomas R. Crowder-Tarborrelli, *Film and Genocide*, Madison: University of Wisconsin Press, 2012.

ET/OU

ANG 22C INITIATION A L'INTERPRETARIAT **2 ETCS**

Responsable : Mme I. WALLAERT

CM/TD : 2h/semaine

En prenant appui sur les acquis du semestre précédent (ANG 18C), ce cours vise à élargir les compétences des étudiants en matière de méthodologie de l'interprétation consécutive. A partir de l'écoute de textes courts et plus longs (cinq-dix minutes) dans des domaines et genres divers (locutions, exposés, présentations), les étudiants renforceront leur compétences en écoute intensive, en prise de notes et en reformulation synthétique du texte écouté. La réexpression s'étant fait d'abord à l'écrit, la visée de ce cours est d'arriver à une reformulation à l'oral, avec et sans délai.

ET/OU

ANG 22D ANALYSE TEXTUELLE ET CULTURELLE (24 h) **2 ECTS**

Responsable : M. M. POPELARD

CM/TD : 2 h/semaine

Cette option se propose d'explorer les rapports parfois étroits qui unirent la littérature et la musique anglaise entre le 16e et le 21e siècle, à l'aide d'un corpus d'exemples empruntés à des styles et à des genres musicaux et littéraires très divers (opéras, chansons populaires ou musique dite "savante"; roman, théâtre et poésie). Nous nous interrogerons notamment sur des notions comme l'interprétation, la variation ou la réécriture, ainsi que sur le dialogue entre musique et littérature, et sur la façon dont la transcription musicale peut révéler, enrichir mais aussi peut-être trahir, le texte sur lequel elle s'appuie.

ET/OU

ANG 22E DIDACTIQUE DE L'ANGLAIS (24 h) **2 ECTS**

Responsable : Mme E. OUVRARD

CM/TD : 2 h/semaine

Cette option s'adresse spécifiquement aux étudiants qui envisagent de devenir enseignants et en particulier professeurs d'anglais dans le secondaire. Elle leur permettra de réfléchir aux problèmes d'enseignement/apprentissage de l'anglais de l'école à la classe de terminale sous trois angles : celui de l'enseignant, celui de l'élève, celui des savoirs et savoir-faire travaillés. Les étudiants seront initiés à l'analyse critique de documents pédagogiques ainsi qu'à la prise en compte de l'évolution des méthodologies de l'enseignement/apprentissage des langues. Ces compétences seront évaluées lors d'un examen terminal écrit (50% de la note finale).
Les étudiants devront également effectuer un stage d'une quinzaine d'heures en établissement scolaire. Ce stage qui aura lieu sur une semaine en fin de semestre donnera lieu à un compte rendu écrit (50% de la note finale).

En 2015-2016, le stage aura lieu du 18 au 22 avril 2016 (semaine de révisions de l'UFR LVE).

Lectures fortement recommandées :

Julié, K (2008). *Enseigner l'anglais* : mise en œuvre du CECRL, *pédagogie actionnelle, pratiques de classe, usages des TICE*. Paris : Hachette Education.
Lions-Olivieri, M.-L. & Liria, P. (2009). *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues* : *onze articles pour mieux comprendre et faire le point*. Paris : Editions Maison des langues.
Quivy, M. & Tardieu, C. (2002). *Glossaire de didactique de l'anglais*. Paris : Ellipses.

ET/OU

TL 20B DIVERSITE DES LANGUES ET TYPOLOGIE (24h) 2 ECTS

Responsable : M. R. RENAULT

Programme :

Classification génétique, aréale et typologique des langues. Corrections entre ces trois classifications. Les fondements de la grammaire comparée, rapprochement entre linguistique génétique et génétique des populations.

Les principaux concepts en typologie : notion de type, universaux de forme et de substance, démarche empiro-inductive et hypothético-déductive, etc..

Les grandes classifications en typologie des langues sur les plans phonologique, morphologique et syntaxique. Examen de quelques systèmes particuliers.

Les différentes approches de la typologie linguistique : approche monothétique, polythétique, implicationnelle et paramétrique.

Examen de questions particulières (points abordés : ergativité, passivisation, réflexivisation, ordre des mots et adpositions, genre grammatical et harmonie vocalique, accord et cas morphologique).

ET/OU

FLE 22 DIDACTIQUE DU FLE (24) 2 ECTS

Responsable : Mme A. PATARD

Francophonie et dialectologie : ce cours a pour objectif d'exposer la perception et la réalité de la variation internationale et régionale du français. Les approches théoriques accompagnent les illustrations concrètes pour la compréhension de l'adaptabilité du français et d'autres langues de grande communication. Le but ultime du cours est de voir comment le langage est un ensemble de répertoires linguistiques disponibles à tout locuteur, modelés par leur réception sociale.

ET/OU (si mutualisation possible) LV2

ET/OU (si mutualisation possible) LV3

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES L3 DU DEPARTEMENT D'ETUDES ANGLOPHONES

IL EST IMPERATIF DE SE REFERER AUX MODALITES DU

CONTROLE DES CONNAISSANCES D'ANGLAIS AFFICHE A L'UFR DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES.

MASTER 1 (M1) & MASTER 2 (M2)

A l'issue de la Licence, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans deux Masters différents :

1. **** Master 1 et 2 Recherche anglo-américaine et études anglo-irlandaises.
   Responsable : Mme F. KRAL
   Cette formation est également disponible au Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (C.E.M.U.)
2. Master 1 et 2 Enseignement (Master MEEF Parcours anglais à l'ESPE)
   Responsable : Mme E. OUVRARD

Il est vivement recommandé à tous les étudiants de consulter régulièrement les panneaux d'affichage

UNIVERSITÉS EN CO-HABILITATION

« Études Irlandaises » (Caen, Paris III, Lille III) - *proposé au CEMU -*
Responsable : M. T. Dubost

ENSEIGNANTS HABILITES à DIRIGER des RECHERCHES en THÈSES au DEPARTEMENT d'ETUDES ANGLOPHONES

Les étudiants désireux de poursuivre leur travail de recherche en thèse pourront, selon les spécialités de chacun, être suivis en thèse par les Professeurs dont les noms suivent :

M. B. CARDIN ; Mme A. CRISTOFOVICI ; M. T. DUBOST ; M. E. GILBERT ; M. C. GILLISSEN ; Mme I. HAÏK ; Mme F. KRAL ; Mme P. STARFIELD.

Mme I. SCHWARTZ-GASTINE, Mme E. ROUSSEL, Maîtres de Conférences titulaires de l'HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) peuvent également opérer un tel suivi.

ENSEIGNANTS HABILITES à DIRIGER des RECHERCHES en MASTER au DEPARTEMENT d'ETUDES ANGLOPHONES

Mme V. ALEXANDRE ; Mme O. BLANVILLAIN ; M. B. CARDIN M. G. COUDERC ; Mme A. CRISTOFOVICI ; M. T. DJEBALI ; Mme K. EDENSOR-COSTILLE ; M. T. DUBOST ; Mme L.-A. DUECH-RAINVILLE ; M. E. GILBERT ; M. C. GILLISSEN ; Mme P. GUIBERT ; Mme I. HAÏK ; M. A. IVES ; Mme J. KILGORE-CARADEC ; Mme F. KRAL ; M. A. LABAU ; Mme C. LEWIS ; Mme A.-C. de BOUVIER ; Mme C. MASON ; Mme E. OUVRARD ; Mme A. PAREY ; M. M. POPELARD ; Mme E. ROUSSEL ; Mme I. SCHWARTZ-GASTINE ; Mme A. SLABY ; Mme C. SMITH ; Mme P. STARFIELD ; Mme I. WALLAERT; Mme Z. ZIZI.

Les domaines de spécialité des différents enseignants sont consultables sur les panneaux d'affichage ou sur le site de l'UFR : http://ufrlve.unicaen.fr/master-llce-et-master-pro-lea/master-recherche-langues-litteratures-et-civilisations/master-etudes-anglophones/

Les étudiants à l'étranger peuvent contacter les enseignants en utilisant leur adresse de l'université : prenom.nom@unicaen.fr (le nom et prénom, sans accent et le tout en minuscules. Voir aussi en page 25 de ce guide.)

.

CAPES EXTERNE

(voir MASTER MEEF Parcours anglais à l'ESPE)

Responsable : Mme E. OUVRARD (ouvrard_elise@hotmail.com)

AGREGATION

Responsable: Mme P. STARFIELD.

Pour s'informer sur les concours, dont l'AGREGATION, il faut consulter le site suivant qui est très complet : http:/www.education.gouvfr/pid63/siac2.html

Vous pouvez également consulter le panneau d'affichage des concours situé face à la salle de cours LI 371, la page web de l'UFR LVE: http://ufrlve.unicaen.fr/agregation/agregation-d-anglais/ ou contacter Mme. P. STARFIELD : penny.starfield@unicaen.fr

NOTES